SECTEUR P - VERDUN-DOUAUMONT

Description générale du secteur mémoriel

Situé à 7 kilomètres du centre de Verdun, le périmètre rassemblant l'ossuaire, la nécropole nationale, les monuments aux soldats israélites et musulmans, ainsi que, un peu plus loin, le fort de Douaumont, la stèle des fusillés et la tranchée des baïonnettes, constitue en soi un paysage de la mémoire nationale et mondiale. Au cœur de la Forêt domaniale de Verdun, et plus particulièrement autour de la crête de Thiaumont et du plateau de Douaumont, il s'impose au sein d'un relief alliant côtes, vallonnements et ravins des Hauts-de-Meuse, sur plus de 26 hectares.

Le secteur mémoriel est emblématique des combats de la bataille de Verdun qui a effacé 10 000 hectares de cultures, vergers, jardins, bois et praires. Des territoires qualifiés de « zone rouge » que la loi de 1913 destine au développement du couvert forestier.

La majorité des éléments constitutifs étant classés parmi les Monuments Historiques et proches géographiquement, les abords de ces monuments ainsi que le site classé au titre de la loi 1930 lient les quatre éléments constitutifs dans une seule et unique zone tampon.



(ME05-1 et ME05-2 Ossuaire et nécropole nationale de Douaumont, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2015)



(ME05-3 Monument israélite de Douaumont, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)



(ME05-4 Monument musulman de Douaumont, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)



(ME06 Fort de Douaumont, Aurélia Beaujour, 2015)



(ME07 Stèle française des fusillés de Fleury-devant-Douaumont, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2015)



(ME08 Tranchée des baïonnettes, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)

listo dolo) álément/s)	MEOF Occupies français	MEOF 1 Occupies do	
Liste de(s) élément(s)	ME05 Ossuaire français,	- ME05-1 Ossuaire de	
constitutif(s) et de leur(s)	nécropole nationale	Douaumont	
attribut(s) majeur(s)	française, monument	- ME05-2 Nécropole nationale	
	israélite et monument	française de Douaumont	
	musulman de Douaumont	- ME05-3 Monument israélite de	
		Douaumont	
		- ME05-4 Monument musulman	
		de Douaumont	
	ME06 Fort de Douaumont	- ME06 Fort de Douaumont	
	ME07 Stèle française des	- ME07 Stèle française des	
	fusillés de Fleury-devant-	fusillés de Fleury-devant-	
	Douaumont	Douaumont	
	ME08 Tranchée des	- ME08 Tranchée des	
	baïonnettes	baïonnettes	
Eventuellement, liste de(s)	Elément(s) constitutif(s)	- ME05-b1 Plaque Mitterrand	
attribut(s) secondaire(s)		Kohl	
		- ME05-b2 Stèle du 4 ^{ème}	
		Régiment mixte zouaves et	
		tirailleurs et Pierre Teilhard de	
		Chardin	
		- ME08-b1 Monument à la gloire	
		des soldats du 137 ^e RI	
	Zone(s) tampon(s)	- ME05-t1 Monument du soldat	
		du droit	
		- ME05-t2 Arboretum	
		Mitterrand-Kohl	
		- ME05-t3 Arboretum de	
		l'Europe	
		- ME06-t1 Boyau de Londres	
		- ME06-t2 Ouvrage de	

Thiaumont
- ME06-t3 Ouvrage de
Froideterre
- ME06-t4 Abri des Quatre
Cheminées
- ME06-t5 Fort de Vaux
- ME06-t6 Village détruit de
Vaux-devant-Damloup
- ME06-t7 Monument du 1 ^{er}
B.C.P
- ME06-t8 Monument du lion de
Souville
- ME06-t9 Fort et batterie
cuirassé de Souville
- ME07-t1 Village détruit de
Fleury-devant-Douaumont
- ME08-t1 Village détruit de
Douaumont

gaz, Samogneux - ME05-i14 Monument du squelette, Mort-Homme - ME05-i15 Monument André Maginot - ME05-i16 Tunnel de Tavannes - ME05-i17 Nécropole nationale de Bras-sur-Meuse - ME05-i18 Nécropole nationale de Bévaux - ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux - ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i22 Nécropole nationale	Zone d'interprétation	- ME05-i1 Village détruit de
d'Haumont-près-Samogneux - ME0S-13 Village détruit de Louvemont-côte-du-Poivre - ME0S-14 Village détruit de Bezonvaux - ME0S-15 Village détruit d'Ornes - ME0S-16 Village détruit de Cumières-le-Mort-Homme - ME0S-17 Monument des Chasseurs à Pied du Colonel Driant - ME0S-18 Stèle du lieutenant- colonel Driant - ME0S-19 Tombe Driant - ME0S-19 Tombe Driant - ME0S-11 La Croix des Chasseurs, Vacherauville - ME0S-112 Monument du père Barnabé, Samogneux - ME0S-113 Statue de l'alerte aux gaz, Samogneux - ME0S-114 Monument du squelette, Mort-Homme - ME0S-115 Monument André Maginot - ME0S-116 Tunnel de Tavannes - ME0S-117 Nécropole nationale de Bras-sur-Meuse - ME0S-118 Nécropole nationale de Bévaux - ME0S-120 Nécropole nationale de Bévaux - ME0S-121 Nécropole nationale de Glorieux - ME0S-120 Nécropole nationale de Belleray - ME0S-121 Nécropole nationale de Belleray - ME0S-122 Nécropole nationale de Chattancourt - ME0S-122 Nécropole nationale		Beaumont-en-Verdunois
- MEO5-i3 Village détruit de Louvemont-côte-du-Poivre - MEO5-i4 Village détruit de Bezonwaux - MEO5-i5 Village détruit d'Ornes - MEO5-i6 Village détruit de Cumières-le-Mort-Homme - MEO5-i7 Monument des Chasseurs à Pied du Colonel Driant - MEO5-i8 Stèle du lieutenant-colonel Driant - MEO5-i8 Stèle du lieutenant-colonel Driant - MEO5-i9 Tombe Driant - MEO5-i9 Tombe Driant - MEO5-i11 La Croix des Chasseurs, Vacherauville - MEO5-i12 Monument du père Barnabé, Samogneux - MEO5-i13 Statue de l'alerte aux gaz, Samogneux - MEO5-i14 Monument du squelette, Mort-Homme - MEO5-i15 Monument André Maginot - MEO5-i16 Tunnel de Tavannes - MEO5-i17 Mécropole nationale de Bras-sur-Meuse - MEO5-i18 Nécropole nationale de Bévaux - MEO5-i19 Nécropole nationale de Bévaux - MEO5-i10 Nécropole nationale de Bévaux - MEO5-i10 Nécropole nationale de Belleray - MEO5-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - MEO5-i22 Nécropole nationale		- ME05-i2 Village détruit
Louvemont-côte-du-Poivre - MEO5-i4 Village détruit de Bezonvaux - MEO5-i5 Village détruit d'Ornes - MEO5-i5 Village détruit de Cumières-le-Mort-Homme - MEO5-i7 Monument des Chasseurs à Pied du Colonel Driant - MEO5-i8 Stèle du lieutenant- colonel Driant - MEO5-i9 Tombe Driant - MEO5-i10 P.C. Driant - MEO5-i11 La Croix des Chasseurs, Vacherauville - MEO5-i12 Monument du père Barnabé, Samogneux - MEO5-i13 Statue de l'alerte aux gaz, Samogneux - MEO5-i14 Monument du squelette, Mort-Homme - MEO5-i15 Monument André Maginot - MEO5-i16 Tunnel de Tavannes - MEO5-i17 Nécropole nationale de Bévaux - MEO5-i19 Nécropole nationale de Bévaux - MEO5-i19 Nécropole nationale de Glorieux - MEO5-i20 Nécropole nationale de Belleray - MEO5-i21 Nécropole nationale de Belleray - MEO5-i21 Nécropole nationale		d'Haumont-près-Samogneux
- ME05-i4 Village détruit de Bezonvaux - ME05-i5 Village détruit d'Ornes - ME05-i6 Village détruit de Cumières-le-Mort-Homme - ME05-i7 Monument des Chasseurs à Pied du Colonel Driant - ME05-i8 Stèle du lieutenant-colonel Driant - ME05-i9 Tombe Driant - ME05-i9 Tombe Driant - ME05-i11 La Croix des Chasseurs, Vacherauville - ME05-i12 Monument du père Barnabé, Samogneux - ME05-i13 Statue de l'alerte aux gaz, Samogneux - ME05-i14 Monument du squelette, Mort-Homme - ME05-i15 Monument André Maginot - ME05-i16 Tunnel de Tavannes - ME05-i17 Nécropole nationale de Bras-sur-Meuse - ME05-i18 Nécropole nationale de Bévaux - ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux - ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i22 Nécropole nationale		- ME05-i3 Village détruit de
Bezonvaux - MEO5-i5 Village détruit d'Ornes - MEO5-i6 Village détruit de Cumières-le-Mort-Homme - MEO5-i7 Monument des Chasseurs à Pied du Colonel Driant - MEO5-i8 Stèle du lieutenant-colonel Driant - MEO5-i9 Tombe Driant - MEO5-i10 P.C. Driant - MEO5-i11 La Croix des Chasseurs, Vacherauville - MEO5-i12 Monument du père Barnabé, Samogneux - MEO5-i13 Statue de l'alerte aux gaz, Samogneux - MEO5-i14 Monument du père MEO5-i15 Monument du père MEO5-i15 Monument du père Sarnabé, Samogneux - MEO5-i16 Tunnel de Tavannes - MEO5-i17 Nécropole nationale de Bras-sur-Meuse - MEO5-i17 Nécropole nationale de Bévaux - MEO5-i19 Nécropole nationale de Glorieux - MEO5-i20 Nécropole nationale de Belleray - MEO5-i21 Nécropole nationale de Belleray - MEO5-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - MEO5-i22 Nécropole nationale		Louvemont-côte-du-Poivre
- ME05-i5 Village détruit d'Ornes - ME05-i6 Village détruit de Cumères-le-Mort-Homme - ME05-i7 Monument des Chasseurs à Pied du Colonel Driant - ME05-i8 Stèle du lieutenant-colonel Driant - ME05-i9 Tombe Driant - ME05-i9 Tombe Driant - ME05-i10 P.C. Driant - ME05-i11 La Croix des Chasseurs, Vacherauville - ME05-i12 Monument du père Barnabé, Samogneux - ME05-i13 Statue de l'alerte aux gaz, Samogneux - ME05-i14 Monument du squelette, Mort-Homme - ME05-i15 Monument André Maginot - ME05-i16 Tunnel de Tavannes - ME05-i17 Nécropole nationale de Bras-sur-Meuse - ME05-i19 Nécropole nationale de Bévaux - ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux - ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i22 Nécropole nationale		- ME05-i4 Village détruit de
d'Ornes - ME05-i6 Village détruit de Cumières-le-Mont-Homme - ME05-i7 Monument des Chasseurs à Pied du Colonel Driant - ME05-i8 Stèle du lieutenant- colonel Driant - ME05-i9 Tombe Driant - ME05-i10 P.C. Driant - ME05-i11 La Croix des Chasseurs, Vacherauville - ME05-i12 Monument du père Barnabé, Samogneux - ME05-i13 Statue de l'alerte aux gaz, Samogneux - ME05-i14 Monument du squelette, Mort-Homme - ME05-i15 Monument André Maginot - ME05-i16 Tunnel de Tavannes - ME05-i17 Nécropole nationale de Bras-sur-Meuse - ME05-i18 Nécropole nationale de Bévaux - ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux - ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale		Bezonvaux
- ME05-i6 Village détruit de Cumières-le-Mort-Homme - ME05-i7 Monument des Chasseurs à Pied du Colonel Driant - ME05-i8 Stèle du lieutenant-colonel Driant - ME05-i9 Tombe Driant - ME05-i9 Tombe Driant - ME05-i10 P.C. Driant - ME05-i11 La Croix des Chasseurs, Vacherauville - ME05-i12 Monument du père Barnabé, Samogneux - ME05-i13 Statue de l'alerte aux gaz, Samogneux - ME05-i14 Monument du squelette, Mort-Homme - ME05-i15 Monument André Maginot - ME05-i16 Tunnel de Tavannes - ME05-i17 Nécropole nationale de Bras-sur-Meuse - ME05-i19 Nécropole nationale de Bévaux - ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux - ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i22 Nécropole nationale		- ME05-i5 Village détruit
Cumières-le-Mort-Homme - ME05-i7 Monument des Chasseurs à Pied du Colonel Driant - ME05-i8 Stèle du lieutenant- colonel Driant - ME05-i9 Tombe Driant - ME05-i10 P.C. Driant - ME05-i11 La Croix des Chasseurs, Vacherauville - ME05-i12 Monument du père Barnabé, Samogneux - ME05-i13 Statue de l'alerte aux gaz, Samogneux - ME05-i14 Monument du squelette, Mort-Homme - ME05-i15 Monument André Maginot - ME05-i16 Tunnel de Tavannes - ME05-i17 Nécropole nationale de Beras-sur-Meuse - ME05-i18 Nécropole nationale de Bévaux - ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux - ME05-i21 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i21 Nécropole nationale		d'Ornes
- ME05-i7 Monument des Chasseurs à Pied du Colonel Driant - ME05-i8 Stèle du lieutenant- colonel Driant - ME05-i9 Tombe Driant - ME05-i10 P.C. Driant - ME05-i11 La Croix des Chasseurs, Vacherauville - ME05-i12 Monument du père Barnabé, Samogneux - ME05-i13 Statue de l'alerte aux gaz, Samogneux - ME05-i14 Monument du squelette, Mort-Homme - ME05-i15 Monument André Maginot - ME05-i16 Tunnel de Tavannes - ME05-i17 Nécropole nationale de Bras-sur-Meuse - ME05-i18 Nécropole nationale de Béaux - ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux - ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i21 Nécropole nationale		- ME05-i6 Village détruit de
Chasseurs à Pied du Colonel Driant - ME05-i8 Stèle du lieutenant- colonel Driant - ME05-i9 Tombe Driant - ME05-i10 P.C. Driant - ME05-i11 La Croix des Chasseurs, Vacherauville - ME05-i12 Monument du père Barnabé, Samogneux - ME05-i13 Statue de l'alerte aux gaz, Samogneux - ME05-i14 Monument du squelette, Mort-Homme - ME05-i15 Monument André Maginot - ME05-i16 Tunnel de Tavannes - ME05-i17 Nécropole nationale de Bras-sur-Meuse - ME05-i18 Nécropole nationale de Bévaux - ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux - ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i22 Nécropole nationale		Cumières-le-Mort-Homme
Driant - ME05-i8 Stèle du lieutenant- colonel Driant - ME05-i9 Tombe Driant - ME05-i10 P.C. Driant - ME05-i11 La Croix des Chasseurs, Vacherauville - ME05-i12 Monument du père Barnabé, Samogneux - ME05-i13 Statue de l'alerte aux gaz, Samogneux - ME05-i14 Monument du squelette, Mort-Homme - ME05-i15 Monument André Maginot - ME05-i16 Tunnel de Tavannes - ME05-i17 Nécropole nationale de Bras-sur-Meuse - ME05-i18 Nécropole nationale de Bévaux - ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux - ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i22 Nécropole nationale		- ME05-i7 Monument des
- ME05-i8 Stèle du lieutenant- colonel Driant - ME05-i9 Tombe Driant - ME05-i10 P.C. Driant - ME05-i11 La Croix des Chasseurs, Vacherauville - ME05-i12 Monument du père Barnabé, Samogneux - ME05-i13 Statue de l'alerte aux gaz, Samogneux - ME05-i14 Monument du squelette, Mort-Homme - ME05-i15 Monument André Maginot - ME05-i16 Tunnel de Tavannes - ME05-i17 Nécropole nationale de Bras-sur-Meuse - ME05-i18 Nécropole nationale de Bévaux - ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux - ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i22 Nécropole nationale		Chasseurs à Pied du Colonel
colonel Driant - ME05-i9 Tombe Driant - ME05-i10 P.C. Driant - ME05-i11 La Croix des Chasseurs, Vacherauville - ME05-i12 Monument du père Barnabé, Samogneux - ME05-i13 Statue de l'alerte aux gaz, Samogneux - ME05-i14 Monument du squelette, Mort-Homme - ME05-i15 Monument André Maginot - ME05-i16 Tunnel de Tavannes - ME05-i17 Nécropole nationale de Bras-sur-Meuse - ME05-i18 Nécropole nationale de Bévaux - ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux - ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i21 Nécropole nationale		Driant
- ME05-i9 Tombe Driant - ME05-i10 P.C. Driant - ME05-i11 La Croix des Chasseurs, Vacherauville - ME05-i12 Monument du père Barnabé, Samogneux - ME05-i13 Statue de l'alerte aux gaz, Samogneux - ME05-i14 Monument du squelette, Mort-Homme - ME05-i15 Monument André Maginot - ME05-i16 Tunnel de Tavannes - ME05-i17 Nécropole nationale de Bras-sur-Meuse - ME05-i18 Nécropole nationale de Bévaux - ME05-i19 Nécropole nationale de Gieiux - ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i22 Nécropole nationale		- ME05-i8 Stèle du lieutenant-
- ME05-i10 P.C. Driant - ME05-i11 La Croix des Chasseurs, Vacherauville - ME05-i12 Monument du père Barnabé, Samogneux - ME05-i13 Statue de l'alerte aux gaz, Samogneux - ME05-i14 Monument du squelette, Mort-Homme - ME05-i15 Monument André Maginot - ME05-i16 Tunnel de Tavannes - ME05-i17 Nécropole nationale de Bras-sur-Meuse - ME05-i18 Nécropole nationale de Bévaux - ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux - ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i21 Nécropole nationale		colonel Driant
- ME05-i11 La Croix des Chasseurs, Vacherauville - ME05-i12 Monument du père Barnabé, Samogneux - ME05-i13 Statue de l'alerte aux gaz, Samogneux - ME05-i14 Monument du squelette, Mort-Homme - ME05-i15 Monument André Maginot - ME05-i16 Tunnel de Tavannes - ME05-i17 Nécropole nationale de Bras-sur-Meuse - ME05-i18 Nécropole nationale de Bévaux - ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux - ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i22 Nécropole nationale		- ME05-i9 Tombe Driant
Chasseurs, Vacherauville - ME05-i12 Monument du père Barnabé, Samogneux - ME05-i13 Statue de l'alerte aux gaz, Samogneux - ME05-i14 Monument du squelette, Mort-Homme - ME05-i15 Monument André Maginot - ME05-i16 Tunnel de Tavannes - ME05-i17 Nécropole nationale de Bras-sur-Meuse - ME05-i18 Nécropole nationale de Bévaux - ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux - ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i22 Nécropole nationale		- ME05-i10 P.C. Driant
- ME05-i12 Monument du père Barnabé, Samogneux - ME05-i13 Statue de l'alerte aux gaz, Samogneux - ME05-i14 Monument du squelette, Mort-Homme - ME05-i15 Monument André Maginot - ME05-i16 Tunnel de Tavannes - ME05-i17 Nécropole nationale de Bras-sur-Meuse - ME05-i18 Nécropole nationale de Bévaux - ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux - ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i22 Nécropole nationale		- ME05-i11 La Croix des
Barnabé, Samogneux - ME05-i13 Statue de l'alerte aux gaz, Samogneux - ME05-i14 Monument du squelette, Mort-Homme - ME05-i15 Monument André Maginot - ME05-i16 Tunnel de Tavannes - ME05-i17 Nécropole nationale de Bras-sur-Meuse - ME05-i18 Nécropole nationale de Bévaux - ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux - ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i22 Nécropole nationale		Chasseurs, Vacherauville
- ME05-i13 Statue de l'alerte aux gaz, Samogneux - ME05-i14 Monument du squelette, Mort-Homme - ME05-i15 Monument André Maginot - ME05-i16 Tunnel de Tavannes - ME05-i17 Nécropole nationale de Bras-sur-Meuse - ME05-i18 Nécropole nationale de Bévaux - ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux - ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i22 Nécropole nationale		- ME05-i12 Monument du père
gaz, Samogneux - ME05-i14 Monument du squelette, Mort-Homme - ME05-i15 Monument André Maginot - ME05-i16 Tunnel de Tavannes - ME05-i17 Nécropole nationale de Bras-sur-Meuse - ME05-i18 Nécropole nationale de Bévaux - ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux - ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i22 Nécropole nationale		Barnabé, Samogneux
- ME05-i14 Monument du squelette, Mort-Homme - ME05-i15 Monument André Maginot - ME05-i16 Tunnel de Tavannes - ME05-i17 Nécropole nationale de Bras-sur-Meuse - ME05-i18 Nécropole nationale de Bévaux - ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux - ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i22 Nécropole nationale		- ME05-i13 Statue de l'alerte aux
squelette, Mort-Homme - ME05-i15 Monument André Maginot - ME05-i16 Tunnel de Tavannes - ME05-i17 Nécropole nationale de Bras-sur-Meuse - ME05-i18 Nécropole nationale de Bévaux - ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux - ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i22 Nécropole nationale		
- ME05-i15 Monument André Maginot - ME05-i16 Tunnel de Tavannes - ME05-i17 Nécropole nationale de Bras-sur-Meuse - ME05-i18 Nécropole nationale de Bévaux - ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux - ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i22 Nécropole nationale		- ME05-i14 Monument du
Maginot - ME05-i16 Tunnel de Tavannes - ME05-i17 Nécropole nationale de Bras-sur-Meuse - ME05-i18 Nécropole nationale de Bévaux - ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux - ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i22 Nécropole nationale		squelette, Mort-Homme
- ME05-i16 Tunnel de Tavannes - ME05-i17 Nécropole nationale de Bras-sur-Meuse - ME05-i18 Nécropole nationale de Bévaux - ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux - ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i22 Nécropole nationale		- ME05-i15 Monument André
- ME05-i17 Nécropole nationale de Bras-sur-Meuse - ME05-i18 Nécropole nationale de Bévaux - ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux - ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i22 Nécropole nationale		_
de Bras-sur-Meuse - ME05-i18 Nécropole nationale de Bévaux - ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux - ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i22 Nécropole nationale		
- ME05-i18 Nécropole nationale de Bévaux - ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux - ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i22 Nécropole nationale		1
de Bévaux - ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux - ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i22 Nécropole nationale		
- ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux - ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i22 Nécropole nationale		·
de Glorieux - ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i22 Nécropole nationale		de Bévaux
- ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i22 Nécropole nationale		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
de Belleray - ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i22 Nécropole nationale		de Glorieux
- ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt - ME05-i22 Nécropole nationale		1
de Chattancourt - ME05-i22 Nécropole nationale		•
- ME05-i22 Nécropole nationale		•
·		
I :: : ::		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
d'Haudainville		d'Haudainville

ME05 - Ossuaire français, nécropole nationale française, monument israélite et monument musulman de Douaumont

ICONOGRAPHIE



(ME05-1 Ossuaire de Douaumont, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)



(ME05-2 Nécropole nationale de Douaumont, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2015)



(ME05-3 Monument israélite de Douaumont, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)



(ME05-4 Monument musulman de Douaumont, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)

Brève description textuelle des limites de l'élément constitutif

L'élément constitutif est délimité au sud et à l'est par la D 913, puis par une parcelle forestière donnant derrière le Monument musulman de Douaumont. Il est borné au nord par le parking de l'ossuaire de Douaumont et à l'ouest par des arbres. La D 913C traverse l'élément constitutif d'ouest en est.

1. Identification de l'élément constitutif

1.1 Liste des attributs majeurs de l'élément constitutif - ME05-1 Ossuaire de Douaumont - ME05-2 Nécropole nationale de Douaumont - ME05-3 Monument israélite de Douaumont - ME05-4 Monument musulman de Douaumont

1.2 Coordonnées géographiques

	5°25'29.44"E / 49°1	2°25.82°'N	
Coordonnées géographiques de l'élément constitutif	N 5°25′39.19″E / 49		
	O 5°25′42.84″E / 49		
	S 5°25′11.97″E / 49°		
	E 5°25′13.60′′E / 49°12′23.22′′N		
Coordonnées géographiques des attributs	ME05-1 Ossuaire de	Douaumont :	
majeurs	5°25′09.09″E / 49°1	2′17.52′′N	
-	ME05-2 Nécropole r	ationale de Douaumont :	
	5°25′29.44″E / 49°1	2′25.82″N	
	ME05-3 Monument	israélite de Douaumont :	
	5°25′14.60″E / 49°1	.2′21.16′′N	
	ME05-4 Monument	musulman de Douaumon	t:
	5°25′41.21″E / 49°1		
	Fleury-devant-Doua	umont (55189)	
	0		
l'élément constitutif s'il y en a			
1.5 Superficie totale	16,6657 ha		
1.6 Propriétaires concernés par attribut			
majeur			T _
	000 AB0077	Comité de l'Ossuaire	/
Douaumont			
·	000 AB0011, 000	Etat français –	/
	AB0012, 000	Ministère de la	
	AB0013	Défense	,
ME05-3 Monument israélite de Douaumont	000 AB0076	Etat français – Ministère de la	/
		Défense	
ME05-4 Monument musulman de	000 AB0118	Etat français –	/
Douaumont	000 AB0118	Ministère de la	/
Dodaumont		Défense	
1.7 Gestionnaires concernés		Deterise	1
	Privé : Comité de l'O	ssuaire	
Douaumont	Time I domine de l'o	33dan e	
ME05-2 Nécropole nationale de	DMPA + ONAC-VG		
Douaumont			
ME05-3 Monument israélite de Douaumont	DMPA + ONAC-VG		
ME05-4 Monument musulman de	DMPA + ONAC-VG		
Douaumont	-		

2.1 Description de l'élément constitutif

2.1a

Situé en forêt domaniale de Verdun sur le territoire des communes de Douaumont et de Fleury-devant-Douaumont, cet ensemble funéraire est constitué de monuments funéraires et confessionnaux disposés autour de la nécropole nationale.



(Plan actuel de la nécropole nationale de Douaumont, ONAC-VG)

Cimetière national et haut lieu de la mémoire, l'immense nécropole rassemble les corps de 16 142 soldats français (dont 6 de 1939-1945). Un important carré musulman conserve les corps de 592 soldats de l'empire colonial. Aménagée sur une pente, elle s'organise en deux grands ensembles formés de rangées de croix et stèles individuelles, séparés par une large allée, au centre de laquelle se trouve le mât aux couleurs nationales. Les deux ensembles, ainsi que la totalité de la nécropole, sont ceints d'ifs. L'accès se fait par le bas du cimetière où l'on retrouve l'entrée classique des nécropoles françaises, piliers de pierre calcaire et portail métallique. En haut de la nécropole, au bout de l'allée centrale, un escalier de pierre mène à l'Ossuaire. Une plaque de bronze fixée en surplomb de la nécropole, rappelle la journée du 22 septembre 1984 et le geste accompli entre le Chancelier Kohl et le Président Mitterrand, marquant l'amitié entre les deux pays. Dans l'axe de la plaque se trouve la tombe du général Anselin, tué au combat le 24 octobre 1916 lors de la reprise du fort de Douaumont.

Au sommet de la crête de Thiaumont et dominant l'ensemble s'élève l'Ossuaire. En sous-sol, des fosses reçoivent les ossements anonymes. Elles sont surmontées dans le cloître de sarcophages de granit rouge correspondant aux différents secteurs du champ de bataille de Verdun. Deux caveaux sont ajoutés aux extrémités pour que l'ossuaire puisse recevoir les restes de 130.000 soldats français et allemands. Au-dessus de chacune de ces deux fosses, un bouclier de granit porte la flamme du souvenir. Sur les pierres de la voûte basse, les familles ont fait graver les noms de leurs disparus et les associations de combattants une dédicace de reconnaissance. Dans la chapelle, les fenêtres sont garnies de vitraux de conception moderne du peintre Georges Desvallières, ancien combattant et maître de l'art sacré. La façade principale est dépouillée, seulement décorée des armoiries des villes contributrices. Au sommet de la tour de 46 mètres, la Lanterne des Morts éclaire le champ de bataille, elle abrite une cloche de bronze de 2 042 kg.

A l'ouest de la nécropole s'élève le monument israélite de Douaumont. Sa forme évoque le Mur des Lamentations de Jérusalem ; il est orné des tables de loi, un des symboles du judaïsme. Œuvre de l'architecte verdunois Stern, il mesure 15 mètres de haut pour 31 mètres de long. En face, à l'est de la nécropole, non loin du carré musulman, s'élève le monument musulman. Il est orienté à l'est, à

l'identique des stèles musulmanes. Inspiré de l'art arabo-musulman, le mémorial comprend au centre d'une esplanade, un dôme soutenu par des colonnes qui abrite la stèle musulmane précédemment située en face de l'ossuaire. Autour de l'esplanade se déploie un déambulatoire couvert, avec deux ailes en retour. Les concepteurs ont utilisé pour son édification de la pierre d'Euville et du béton teinté dans la masse couleur pierre de Meuse, à l'identique du monument israélite.

2.1b

En 1916, le camp retranché de Verdun est l'objectif d'une offensive allemande qui mobilise des moyens considérables. Celle-ci se déchaîne le 21 février, pulvérisant les hommes et les abris. Les dix mois d'affrontement voient s'abattre sur les soldats environ 60 millions d'obus faisant plus de 300 000 tués et 400 000 blessés français et allemands.

La bataille de Verdun a effacé 10 000 hectares de cultures, vergers, jardins, bois et prairies. Après la guerre, l'Etat rachète ces territoires qualifiés de « zone rouge », conformément aux lois des 17 avril 1919 et 24 avril 1923.

Créée en 1923, la nécropole nationale est aménagée sur le champ de bataille nivelé. Le terrain aplani, on procède à la réalisation des allées et aux premières inhumations. Dès août 1925, les corps provenant de petits cimetières autour de Verdun sont transférés dans la partie droite. En novembre, la nécropole reçoit les corps exhumés du cimetière de Fleury désaffecté. En octobre 1926, elle recueille ceux du cimetière de la Fontaine de Tavannes. Les années suivantes, on y inhume les corps que l'on continue à découvrir dans la « zone rouge » - jusqu'à 500 par mois - dont plus de la moitié sont identifiés. On y regroupe aussi les corps du cimetière du bois Contant. C'est le 23 juin 1929 qu'a lieu son inauguration, en présence de Gaston Doumergue Président de la République. Les regroupements se poursuivent jusqu'en 1936. Le cimetière est lié à la construction de l'Ossuaire de Douaumont car il n'a jamais existé ici de cimetière du front au cours de la Première Guerre mondiale. La nécropole a fait l'objet d'une rénovation complète entre 2011 et 2014.

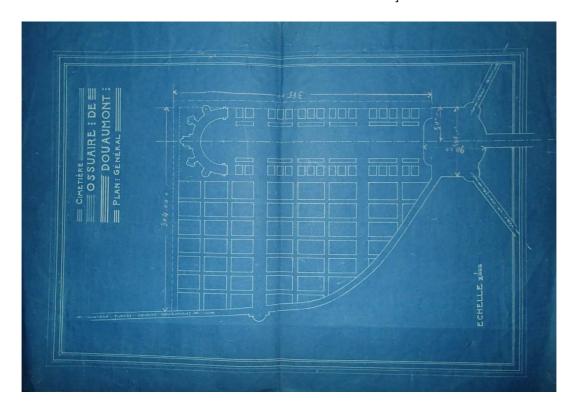
Dominant cette nécropole, cet ossuaire imposant est érigé à l'initiative de Mgr Ginisty, évêque de Verdun. La première pierre de l'édifice est posée le 20 août 1920 par le maréchal Pétain, président d'honneur du Comité de l'Ossuaire. Le transfert des ossements de l'Ossuaire provisoire à l'Ossuaire définitif a lieu en septembre 1927. Il est inauguré le 7 août 1932 en présence du président de la République, Albert Lebrun, de dignitaires français et étrangers et d'une foule immense d'anciens combattants, de pèlerins, de familles des morts et des disparus. L'Ossuaire est l'œuvre de Léon Azéma, Max Edrei et Jacques Hardy. Il a été entièrement rénové pour sa partie extérieure entre 2011 et 2014. Cet ensemble funéraire et la tranchée des baïonnettes sont inscrits comme haut lieu de la mémoire nationale, au titre du sacrifice des soldats français de la Grande Guerre à Verdun (1914-1918).

Le monument dédié à la mémoire des soldats israélites a d'abord été inauguré le 19 juin 1938 à l'occasion des cérémonies du 22^e anniversaire de la Victoire de Verdun, puis le 31 octobre 1988 après sa restauration complète. Il est érigé pour les combattants français, alliés et volontaires étrangers israélites morts pour la France durant la Grande Guerre.

En 2004, à l'initiative du Premier Ministre, un projet d'élévation d'un mémorial en l'honneur des soldats musulmans « morts pour la France » et des 200 000 soldats musulmans des troupes coloniales envoyées en renfort sur le front, dont celui de Verdun, est discuté. La pose de la première pierre a lieu le 23 mars 2006. Le mémorial est inauguré par le Président de la République Jacques Chirac le 25 juin 2006, dans le cadre des cérémonies du 90e anniversaire de la bataille de Verdun. Cet espace est le lieu d'une liturgie commémorative et mémorielle séculaire articulée sur un

calendrier institutionnalisé par les associations patriotiques et mémorielles ainsi que l'Etat. Ce site

possède une forte vocation pédagogique fondée sur le statut d'exemplarité de la bataille de Verdun ancrée dans les représentations mentales nationales et les programmes scolaires français, mais aussi sur l'état de préservation exceptionnel du paysage-stigmate conservé sous couvert forestier. Il est aussi un haut-lieu de la réconciliation franco-allemande : face au cimetière, une plaque rappelle la poignée de main historique entre le Président François Mitterrand et le Chancelier Helmut Kohl scellant la réconciliation franco-allemande en 1984. En 2016, le président François Hollande et la chancelière Angela Merckel ont dévoilé dans l'ossuaire une inscription franco-allemande évoquant la présence des ossements mêlés de 130 000 soldats allemands et français.



2.2 Description des attributs secondaires dans l'élément constitutif

- ME05-b1 Plaque Mitterrand Kohl

En haut de la Nécropole nationale de Douaumont, au bout de l'allée centrale, une plaque de bronze est fixée en surplomb. Cette dernière rappelle la journée du 22 septembre 1984 et le geste accompli entre le Chancelier Kohl et le Président Mitterrand, marquant l'amitié entre les deux pays. Il est inscrit, en français et allemand :

« SUR CE CIMETIERE MILITAIRE FRANÇAIS SE SONT RENCONTRES LE 22 SEPTEMBRE 1984
POUR LA PREMIERE FOIS DANS L'HISTOIRE DES DEUX PEUPLES
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ET LE CHANCELIER ALLEMAND
AVEC UNE PENSEE COMMUNE POUR LES MORTS DES DEUX GUERRES MONDIALES
ILS ONT DEPOSE DES COURONNES ET DECLARE :
« NOUS NOUS SOMMES RECONCILIES. NOUS NOUS SOMMES COMPRIS.
NOUS SOMMES DEVENUS AMIS. » »

FRANCOIS MITTERRAND HELMUT KOHL

- ME05-b2 Stèle du 4^{ème} Régiment mixte zouaves et tirailleurs et Pierre Teilhard de Chardin Entre la Nécropole nationale de Douaumont et le Monument israélite de Douaumont se trouve la stèle du 4^{ème} Régiment mixte zouaves et tirailleurs et Pierre Teilhard de Chardin, qui rappelle l'engagement des troupes coloniales en 1916. Le père Teilhard de Chardin, géologue, paléontologue, philosophe et théologien, fut mobilisé dans ce régiment comme brancardier et aumônier.

3. La participation de l'élément constitutif à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)

3.1 Contribution individuelle de l'élément constitutif à la VUE de la série, raisons du choix de l'élément constitutif (application de la grille des qualités)

Par l'importance des vestiges préservés, la singularité de son bâti et les activités qu'il génère, l'ensemble mémoriel de Douaumont exprime une profonde unité et est générateur d'une réelle exceptionnalité.

Lien de l'élément constitutif avec des évènements emblématiques de la Grande Guerre

Cet élément constitutif exprime une valeur historique forte de par son lien intrinsèque avec la bataille de Verdun de 1916, demeurée le symbole de la Grande Guerre en France, voire dans le monde.

Inscription de l'élément constitutif dans un paysage mémoriel

La valeur contextuelle et environnementale est clairement révélée : l'élément constitutif s'inscrit dans un vaste paysage mémoriel, porteur de nombreuses traces et vestiges des combats de 1916.

Architecture monumentale et qualités paysagères

Certains des attributs majeurs de cet élément constitutif expriment des qualités esthétiques et architecturales avérées, certains témoignant de l'esthétique du XX^{ème} siècle.

Eléments liés à une nationalité ou à un peuple

La dimension internationale est fortement révélée, non seulement à travers la symbolique francoallemande, mais également à travers la présence de plus de 18 nationalités parmi les soldats inhumés dans la nécropole nationale (colonies françaises d'Afrique et d'Asie et départements français d'outre-mer).

Commémorations et manifestations publiques

Les composantes immatérielles de l'élément constitutif s'expriment d'une part à travers la liturgie du souvenir de la bataille de Verdun (cérémonies, pèlerinages, visites de chefs d'Etat...), d'autre part à travers la place de Verdun dans l'histoire et la mémoire de la Grande Guerre (créations littéraires, artistiques, travaux historiques...), mais aussi dans sa vocation pédagogique universelle.

Unicité et représentativité de l'élément

L'exceptionnalité de l'élément constitutif réside dans la diversité et la représentativité des composants qu'il recèle

3.2 Authenticité et intégrité de l'élément constitutif

1) Intégrité: Dans son ensemble, l'élément constitutif possède tous les éléments physiques de sa constitution initiale et ces éléments s'expriment

visuellement dans de bonnes conditions d'environnement. 2) Authenticité: L'ensemble mémoriel de Douaumont présente de bonnes conditions de conservation des architectures et des conceptions ainsi que des matériaux d'origine. Ses attributs majeurs font l'objet de travaux d'entretien et rénovation réguliers qui permettent d'en préserver l'authenticité. 4. Etat de conservation de l'élément constitutif			
4.1 Niveau actuel de conservation L'élément constitutif s'exprime visuellement dans de			
	bonnes conditions, au sein d'un environnement		
	forestier, classé au titre de site. Les attributs majeurs		
	sont dans un bon état de conservation grâce aux		
	entretiens réguliers ainsi qu'aux récentes rénovations.		
	Les emblèmes mortuaires ne nécessitent pas d'être		
	remplacés et un nettoyage total du monument		
	israélite de Douaumont a été réalisé en 2016.		
	Des lettres sont toujours manquantes sur la plaque		
	commémorative vandalisée en 1998.		
4.2 Facteurs affectant l'élément constitutif	Les phénomènes météorologiques sont des facteurs		
ou susceptible de l'affecter, pressions dues	potentiels de dégradations qui peuvent être à la		
au développement	source de dépôts, poussières et saletés qui impliquent		
	des nettoyages réguliers. L'ossuaire de Douaumont		
	ainsi que le monument israélite (avril 2016) ont été		
	entièrement nettoyés.		
	La nécropole nationale de Douaumont est parfois la		
	cible des sangliers qui peuvent occasionner des dégâts		
	d'ordre paysager.		
	Comme d'autres monuments, l'ensemble mémoriel de		
	Douaumont est exposé aux actes de vandalisme (vol		
	de plaques, de drapeau, profanation).		
	Situés au sein d'un environnement protégé, l'élément		
	constitutif ne subit pas de menaces liées au		
	développement de l'urbanisation. Aucune		
	modification de l'environnement proche n'est à		
4.2.84	signaler.		
4.3 Mesures envisagées pour la	Les aménagements touristiques en place permettent		
conservation de l'élément constitutif	d'exclure les menaces associées au développement touristique. Les attributs majeurs ne présentent pas de		
	problème de sécurité, problème qui peut se poser sur		
	la zone rouge de Verdun. Un programme de		
	sécurisation des autres sites est en cours.		
	Afin de lutter contre les vols, la gendarmerie effectue		
	des patrouilles sur la zone de mémoire.		
5. Bibliographie spécifique et documentation de référence concernant l'élément			

constitutif

5.1. Bibliographie concernée par l'élément - Conseil général de la Meuse (dir.), Guide 1914-1918, constitutif Champ de bataille de Verdun, Boulogne-sur-Mer, Editions Soteca, 2012, 98 p. - Guides illustrés Michelin des champs de bataille, La Bataille de Verdun : un guide, un panorama, une histoire, 1919. - S. QUANTIN (dir.), L'ossuaire de Douaumont, cathédrale de la Grande Guerre, Ars-sur-Moselle, Serge Domini Editeur, 2015. - Jacques PERICARD, Verdun 1916, Nouvelle librairie de France, 611p. 5.2. Documentation de référence pour - Archives départementales de la Meuse l'élément constitutif 26 route d'Aulnois (exemples : archives, plans et programmes BP 50532 55012 Bar-le-Duc Cedex les concernant, etc.) - Archives de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre Cité administrative - Pôle des sépultures de guerre et des Hauts Lieux de Mémoire nationale 1 rue du Chanoine Collin 57036 Metz

ME06 - Fort de Douaumont

ICONOGRAPHIE



(ME06 Fort de Douaumont, Aurélia Beaujour, 2015)

Brève description textuelle des limites de l'élément constitutif

Le fort Douaumont est délimité au sud par le parking des visiteurs et par une parcelle forestière sur le reste de ses côtés. La mise en exergue des fossés, dégagé de la végétation crée une véritable ouverture dans le couvert forestier.

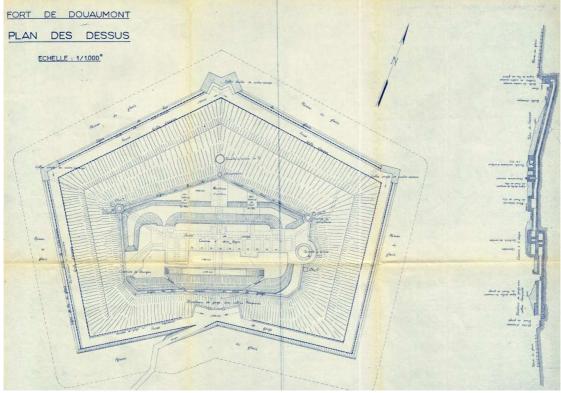
1.	Identification de l'élément constitutif
1.1 Liste des attributs majeurs	ME06 Fort de Douaumont
de l'élément constitutif	
1.2 Coordonnées géographiques	
Coordonnées géographiques de	5°26′19.07′′E / 49°13′01.60′′N
l'élément constitutif	N 5°26′17.10′′E / 49°13′06.08′′N
	O 5°26′28.14″E / 49°13′05.34″N
	S 5°26′14.14″E / 49°12′54.61″N
	E 5°26′09.33″E / 49°13′00.60″N
Coordonnées géographiques des	5°26′19.07′′E / 49°13′01.60′′N
attributs majeurs	
1.3 Commune(s) concernée(s)	Douaumont (55164)
1.4 Nombre d'habitants	0
permanents dans l'élément	
constitutif s'il y en a	
1.5 Superficie totale	9,4920 ha
1.6 Propriétaires concernés par	

attribut majeur			
ME06 Fort de	000 AB0021	Etat français -	/
Douaumont		Ministère de la	
		Défense	
1.7 Gestionnaires concernés			
ME06 Fort de	Conseil départemental	de la Meuse, Régie d	des Sites de mémoire
Douaumont			

2.1 Description de l'élément constitutif

2.1a

Au cœur de la Forêt domaniale de Verdun, sur le territoire de la commune de Douaumont, le fort est situé au nord-est de l'ensemble des fortifications conçues par le général Séré de Rivières. Le dédale des galeries permet d'en découvrir toute l'organisation interne et l'atmosphère de la vie souterraine des forts de 1916. Dans une casemate murée reposent les corps de 679 combattants allemands tués lors d'une explosion accidentelle à l'intérieur du fort qui fit entre 1 000 et 1 200 victimes, le 8 mai 1916. Une plaque de bronze fixée sur le mur gauche de la nécropole rappelle cette tragédie. Le mur du fond comporte une grande croix de bois fixée sur un support métallique, ornée d'une croix de guerre et portant la mention « Den toten Kameraden » (A nos camarades tués). A ras du sol, une longue pierre rectangulaire où est gravée la mention « Unseren Toten » (A nos morts) fait office d'autel. Depuis mai 2013, une statuette en bronze représentant une famille dans la peine a été installée sur un socle adossé au mur de droite. Aujourd'hui, les drapeaux français et allemand flottent côte à côte sur le fort évoquant la mort tragique des soldats des deux armées en ce même lieu.



(Plan du fort de Douaumont avant 1914, Archives)

2.1b

Bâti à partir de 1885, le fort de Douaumont est successivement modernisé jusqu'à la veille de la guerre : bétonnage et armement d'impressionnantes tourelles d'artillerie à éclipse (canons de 75 et

de 155) et de mitrailleuses. Enlevé par surprise, quatre jours après le début de la bataille de Verdun, il est occupé pendant huit mois par l'armée allemande qui en fait un abri pour ses troupes et un point d'appui essentiel pour poursuivre son offensive. Le 8 mai 1916, l'explosion de la salle des munitions à l'intérieur du fort provoque la mort de près de 700 soldats allemands. Face au bombardement intense de l'artillerie française, les corps de 679 soldats, ne pouvant recevoir une sépulture à l'extérieur du fort, sont emmurés dans une des casemates au rez-de-chaussée, devenant ainsi un ossuaire improvisé. Aujourd'hui, cette partie du fort est identifiée comme cimetière allemand et fait l'objet de nombreux pèlerinages et cérémonies des mémoires partagées. Une statuette de bronze baptisée « Abschied » ou « Les adieux » de l'artiste allemand Franz-Josef Ludwig y a été inaugurée lors d'une cérémonie franco-allemande le 17 mai 2013, lors du 50^e anniversaire du Traité de l'Elysée. Les drapeaux allemand et européen sont hissés aux côtés du drapeau français à l'issue d'une cérémonie franco-allemande de novembre 2009.

Le fort de Douaumont est l'un des sites incontournables visités par les scolaires mais aussi par les groupes de touristes.

2.2 Description des attributs secondaires dans l'élément constitutif

Aucun

3. La participation de l'élément constitutif à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)

3.1 Contribution individuelle de l'élément constitutif à la VUE de la série, raisons du choix de l'élément constitutif (application de la grille des qualités)

Eléments liés à une nationalité ou à un peuple

L'exceptionnalité de l'élément constitutif repose sur la dimension internationale qu'il révèle, principalement à travers la symbolique franco-allemande.

Inscription de l'élément constitutif dans un paysage mémoriel L'élément constitutif s'inscrit dans un vaste paysage mémoriel, porteur de nombreuses traces et vestiges des combats de 1916, ce qui traduit sa valeur contextuelle et environnementale.

Diversité des valeurs d'un même élément constitutif

L'exceptionnalité de l'élément constitutif réside dans la diversité et la représentativité des composants qu'il recèle (sites funéraires, mémoriels et de combats). De plus, la présence, en son sein, d'une nécropole le rend unique.

3.2 Authenticité et intégrité de l'élément constitutif

- 1) Intégrité: l'élément constitutif possède tous les éléments physiques de sa constitution initiale, hormis les éléments détruits durant la Première Guerre mondiale. Des travaux ont été réalisés afin de sécuriser et d'aménager le site pour les visiteurs.
- 2) Authenticité: Des entretiens réguliers permettent à l'élément constitutif de s'exprimer visuellement dans de bonnes conditions (dernier travaux en 2006 autour de la tourelle et de l'électricité). L'élément constitutif présente de bonnes conditions de conservation des architectures et des conceptions.

4. Etat de conservation de l'élément constitutif

4.1 Niveau actuel de conservation

Le fort de Douaumont est bien conservé grâce aux entretiens fréquents, nécessaire pour le bon déroulement des visites. Ses abords sont nettoyés régulièrement par le chantier d'insertion de l'Association pour la Sauvegarde du Champ de Bataille (ASCB)

4.2 Facteurs affectant l'élément constitutif ou susceptible de	qui emploie des personnes en difficulté. L'élément constitutif ne nécessite pas de travaux.
constitutif ou susceptible de	Des travaux de requalification du fort sont prévus pour 2016 qui
11 66	consistent à faire disparaître les parties enrobées et bétonnées
l'affecter, pressions dues au	(l'actuel parking) pour redonner au fort son authenticité. Dans le
développement	projet, un bâtiment d'accueil des visiteurs sera créé à
	l'emplacement de l'ancienne entrée de guerre. Il s'agira aussi de
	recréer visuellement l'aspect des fossés en réalisant un
	cheminement en superstructure afin de rendre explicite
	l'implantation du fort.
	Situé au sein de la forêt domaniale de Verdun, l'élément
	constitutif ne subit pas de menaces liées au développement de
	l'urbanisation. Aucune modification de l'environnement proche
	n'est à signaler.
	Les contraintes liées à l'environnement concernent la présence –
	dans le fort – d'espèces protégées : les chiroptères.
4.3 Mesures envisagées pour la	Afin de prévenir les risques de vol ou de vandalisme, le fort est
conservation de l'élément	sécurisé de jour comme de nuit.
constitutif	Des travaux d'aménagement en cours vont permettre d'exclure
	les menaces associées au développement touristique.
5. Bibliographie spécifique et d 5.1. Bibliographie concernée par	ocumentation de référence concernant l'élément constitutif - Conseil général de la Meuse (dir.), Guide 1914-1918, Champ de
l'élément constitutif	bataille de Verdun, Boulogne-sur-Mer, Editions Soteca, 2012, 98
l'élément constitutif	bataille de Verdun, Boulogne-sur-Mer, Editions Soteca, 2012, 98 p.
l'élément constitutif	p A. DURUP DE BALEINE, <i>Le fort de Douaumont</i> , Paris, Citédis,
l'élément constitutif	p.
l'élément constitutif	p A. DURUP DE BALEINE, Le fort de Douaumont, Paris, Citédis, 2007 Guides illustrés Michelin des champs de bataille, La Bataille de Verdun : un guide, un panorama, une histoire, 1919.
l'élément constitutif	p A. DURUP DE BALEINE, Le fort de Douaumont, Paris, Citédis, 2007 Guides illustrés Michelin des champs de bataille, La Bataille de Verdun : un guide, un panorama, une histoire, 1919 JL. KALUZKO, U. LEWERENZ, F. MEYER, Le fort de Douaumont,
l'élément constitutif	p A. DURUP DE BALEINE, Le fort de Douaumont, Paris, Citédis, 2007 Guides illustrés Michelin des champs de bataille, La Bataille de Verdun : un guide, un panorama, une histoire, 1919 JL. KALUZKO, U. LEWERENZ, F. MEYER, Le fort de Douaumont, Ysec, 2010.
l'élément constitutif	p A. DURUP DE BALEINE, Le fort de Douaumont, Paris, Citédis, 2007 Guides illustrés Michelin des champs de bataille, La Bataille de Verdun : un guide, un panorama, une histoire, 1919 JL. KALUZKO, U. LEWERENZ, F. MEYER, Le fort de Douaumont, Ysec, 2010 J. ROUQUEROL, Le drame de Douaumont : 21 février – 24
	p A. DURUP DE BALEINE, Le fort de Douaumont, Paris, Citédis, 2007 Guides illustrés Michelin des champs de bataille, La Bataille de Verdun: un guide, un panorama, une histoire, 1919 JL. KALUZKO, U. LEWERENZ, F. MEYER, Le fort de Douaumont, Ysec, 2010 J. ROUQUEROL, Le drame de Douaumont: 21 février – 24 octobre 1916, Payot, 1935.
5.2. Documentation de	p A. DURUP DE BALEINE, Le fort de Douaumont, Paris, Citédis, 2007 Guides illustrés Michelin des champs de bataille, La Bataille de Verdun : un guide, un panorama, une histoire, 1919 JL. KALUZKO, U. LEWERENZ, F. MEYER, Le fort de Douaumont, Ysec, 2010 J. ROUQUEROL, Le drame de Douaumont : 21 février – 24 octobre 1916, Payot, 1935 Archives du Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge,
5.2. Documentation de référence pour l'élément	p A. DURUP DE BALEINE, Le fort de Douaumont, Paris, Citédis, 2007 Guides illustrés Michelin des champs de bataille, La Bataille de Verdun: un guide, un panorama, une histoire, 1919 JL. KALUZKO, U. LEWERENZ, F. MEYER, Le fort de Douaumont, Ysec, 2010 J. ROUQUEROL, Le drame de Douaumont: 21 février – 24 octobre 1916, Payot, 1935 Archives du Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge, Douaumont, Fotos, Beschreibungen.
5.2. Documentation de référence pour l'élément constitutif	p A. DURUP DE BALEINE, Le fort de Douaumont, Paris, Citédis, 2007 Guides illustrés Michelin des champs de bataille, La Bataille de Verdun: un guide, un panorama, une histoire, 1919 JL. KALUZKO, U. LEWERENZ, F. MEYER, Le fort de Douaumont, Ysec, 2010 J. ROUQUEROL, Le drame de Douaumont: 21 février – 24 octobre 1916, Payot, 1935 Archives du Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge, Douaumont, Fotos, Beschreibungen Archives de l'Office National des Anciens Combattants et
5.2. Documentation de référence pour l'élément constitutif (exemples : archives, plans et	p A. DURUP DE BALEINE, Le fort de Douaumont, Paris, Citédis, 2007 Guides illustrés Michelin des champs de bataille, La Bataille de Verdun: un guide, un panorama, une histoire, 1919 JL. KALUZKO, U. LEWERENZ, F. MEYER, Le fort de Douaumont, Ysec, 2010 J. ROUQUEROL, Le drame de Douaumont: 21 février – 24 octobre 1916, Payot, 1935 Archives du Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge, Douaumont, Fotos, Beschreibungen Archives de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
5.2. Documentation de référence pour l'élément constitutif (exemples : archives, plans et programmes les concernant,	p A. DURUP DE BALEINE, Le fort de Douaumont, Paris, Citédis, 2007 Guides illustrés Michelin des champs de bataille, La Bataille de Verdun : un guide, un panorama, une histoire, 1919 JL. KALUZKO, U. LEWERENZ, F. MEYER, Le fort de Douaumont, Ysec, 2010 J. ROUQUEROL, Le drame de Douaumont : 21 février – 24 octobre 1916, Payot, 1935 Archives du Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge, Douaumont, Fotos, Beschreibungen Archives de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre Cité administrative - Pôle des sépultures de guerre et des Hauts
5.2. Documentation de référence pour l'élément constitutif (exemples : archives, plans et	p A. DURUP DE BALEINE, Le fort de Douaumont, Paris, Citédis, 2007 Guides illustrés Michelin des champs de bataille, La Bataille de Verdun: un guide, un panorama, une histoire, 1919 JL. KALUZKO, U. LEWERENZ, F. MEYER, Le fort de Douaumont, Ysec, 2010 J. ROUQUEROL, Le drame de Douaumont: 21 février – 24 octobre 1916, Payot, 1935 Archives du Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge, Douaumont, Fotos, Beschreibungen Archives de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre Cité administrative - Pôle des sépultures de guerre et des Hauts Lieux de Mémoire nationale
5.2. Documentation de référence pour l'élément constitutif (exemples : archives, plans et programmes les concernant,	p A. DURUP DE BALEINE, Le fort de Douaumont, Paris, Citédis, 2007 Guides illustrés Michelin des champs de bataille, La Bataille de Verdun: un guide, un panorama, une histoire, 1919 JL. KALUZKO, U. LEWERENZ, F. MEYER, Le fort de Douaumont, Ysec, 2010 J. ROUQUEROL, Le drame de Douaumont: 21 février – 24 octobre 1916, Payot, 1935 Archives du Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge, Douaumont, Fotos, Beschreibungen Archives de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre Cité administrative - Pôle des sépultures de guerre et des Hauts Lieux de Mémoire nationale 1 rue du Chanoine Collin
5.2. Documentation de référence pour l'élément constitutif (exemples : archives, plans et programmes les concernant,	p A. DURUP DE BALEINE, Le fort de Douaumont, Paris, Citédis, 2007 Guides illustrés Michelin des champs de bataille, La Bataille de Verdun : un guide, un panorama, une histoire, 1919 JL. KALUZKO, U. LEWERENZ, F. MEYER, Le fort de Douaumont, Ysec, 2010 J. ROUQUEROL, Le drame de Douaumont : 21 février – 24 octobre 1916, Payot, 1935 Archives du Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge, Douaumont, Fotos, Beschreibungen Archives de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre Cité administrative - Pôle des sépultures de guerre et des Hauts Lieux de Mémoire nationale 1 rue du Chanoine Collin 57036 Metz
5.2. Documentation de référence pour l'élément constitutif (exemples : archives, plans et programmes les concernant,	p A. DURUP DE BALEINE, Le fort de Douaumont, Paris, Citédis, 2007 Guides illustrés Michelin des champs de bataille, La Bataille de Verdun: un guide, un panorama, une histoire, 1919 JL. KALUZKO, U. LEWERENZ, F. MEYER, Le fort de Douaumont, Ysec, 2010 J. ROUQUEROL, Le drame de Douaumont: 21 février – 24 octobre 1916, Payot, 1935 Archives du Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge, Douaumont, Fotos, Beschreibungen Archives de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre Cité administrative - Pôle des sépultures de guerre et des Hauts Lieux de Mémoire nationale 1 rue du Chanoine Collin 57036 Metz - Archives départementales de la Meuse
5.2. Documentation de référence pour l'élément constitutif (exemples : archives, plans et programmes les concernant,	p A. DURUP DE BALEINE, Le fort de Douaumont, Paris, Citédis, 2007 Guides illustrés Michelin des champs de bataille, La Bataille de Verdun: un guide, un panorama, une histoire, 1919 JL. KALUZKO, U. LEWERENZ, F. MEYER, Le fort de Douaumont, Ysec, 2010 J. ROUQUEROL, Le drame de Douaumont: 21 février – 24 octobre 1916, Payot, 1935 Archives du Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge, Douaumont, Fotos, Beschreibungen Archives de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre Cité administrative - Pôle des sépultures de guerre et des Hauts Lieux de Mémoire nationale 1 rue du Chanoine Collin 57036 Metz - Archives départementales de la Meuse 26 route d'Aulnois
5.2. Documentation de référence pour l'élément constitutif (exemples : archives, plans et programmes les concernant,	p A. DURUP DE BALEINE, Le fort de Douaumont, Paris, Citédis, 2007 Guides illustrés Michelin des champs de bataille, La Bataille de Verdun: un guide, un panorama, une histoire, 1919 JL. KALUZKO, U. LEWERENZ, F. MEYER, Le fort de Douaumont, Ysec, 2010 J. ROUQUEROL, Le drame de Douaumont: 21 février – 24 octobre 1916, Payot, 1935 Archives du Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge, Douaumont, Fotos, Beschreibungen Archives de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre Cité administrative - Pôle des sépultures de guerre et des Hauts Lieux de Mémoire nationale 1 rue du Chanoine Collin 57036 Metz - Archives départementales de la Meuse
l'élément constitutif	

ME07 - Stèle française des fusillés de Fleury-devant-Douaumont

ICONOGRAPHIE



(ME07 Stèle des fusillés de Fleury-devant-Douaumont, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2015)

Brève description textuelle des limites de l'élément constitutif

La stèle des fusillés de Fleury-devant-Douaumont se dresse sur une parcelle forestière très vaste en plein cœur du bois de Fleury. L'élément constitutif est délimité à l'est par la D 913 et au nord-ouest par la D 913b. Au sud, elle est majoritairement bornée par le chemin de la poudrière de Fleury ainsi que d'autres parcelles forestière.

1. Identification de l'élément constitutif

1.1 Liste des attributs majeurs de l'élément constitutif

- ME07 Stèle des fusillés de Fleury-devant-Douaumont

1.2 Coordonnées géographique	S		
Coordonnées géographiques	5°25′46.54″E / 49°11′50.11″N		
de l'élément constitutif	N 5°25′26.66′′E / 49°12′04.47′′N		
	O 5°25′49.33″E / 49)°11′50.42′′N	
	S 5°25'31.05"E / 49	°11′47.38′′N	
	E 5°25'09.19"E / 49	°11′50.22′′N	
Coordonnées géographiques	5°25'46.54"E / 49°1	.1′50.11″N	
des attributs majeurs			
1.3 Commune(s) concernée(s)	Fleury-devant-Doua	umont (55189)	
1.4 Nombre d'habitants	0		
permanents dans l'élément			
constitutif s'il y en a			
1.5 Superficie totale	291,4910 ha		
1.6 Propriétaires concernés			
par attribut majeur			
ME07 Stèle des	000AB0096	Propriétaire de la	Propriétaire du
fusillés de Fleury-		parcelle : Etat	monument : Conseil
devant-		français - Ministère	départemental de la
Douaumont		de l'Agriculture et	Meuse
		de la forêt	
1.7 Gestionnaires concernés			
ME07 Stèle des	Conseil départemental de la Meuse		
fusillés de Fleury-			
devant-			
Douaumont			

2.1 Description de l'élément constitutif

2.1a

La stèle des fusillés de Fleury-devant-Douaumont est située en bordure de chemin, à proximité du monument aux morts du village détruit de Fleury-devant-Douaumont, au cœur du bois de Fleury. Elle est l'œuvre du sculpteur lorrain Paul Flickinger. Le monument est taillé dans la pierre blanche. Il se compose d'un buste de soldat tenant contre lui une colombe, symbole de la paix, tous deux foudroyés par la même balle. Sur le piédestal, une plaque sur laquelle est gravé l'extrait du discours prononcé par le président de la République Nicolas Sarkozy le 11 novembre 2008 à Douaumont. Derrière le buste, les pans de murs dressés sont ornés d'une envolée de colombes. Deux plaques rendent hommage aux deux officiers Henri Herduin et Pierre Millant, fusillés sans jugement en 1916 puis réhabilités dix ans plus tard. Le 11 juin 1916, les sous-lieutenants Herduin et Millant (347° RI) sont passés par les armes sur ordre du général Boyer (52° RI). Le 9 juin, estimant avoir tenu jusqu'au bout de leurs possibilités, ils s'étaient repliés avec les survivants de leur compagnie.

2.1b

La stèle des fusillés de Fleury-devant-Douaumont a été inaugurée le 4 novembre 2009 en présence du Préfet de la Meuse, du Président du Conseil Régional de Lorraine, du Président du Conseil général de la Meuse et de nombreux présidents et acteurs d'associations patriotiques et mémorielles. La stèle se situe à proximité immédiate du village détruit de Fleury-devant-Douaumont ainsi que du Mémorial de Verdun. Inspirée de la sculpture d'un homme agenouillé attendant d'être exécuté, présente sur un chapiteau de la crypte de la cathédrale de Verdun, cette stèle est un témoignage de la reconnaissance nationale et de l'intégration officielle des fusillés de guerre dans la mémoire collective.

2.2 Description des attributs secondaires dans l'élément constitutif Aucun		
3. La participation de l'élément constitutif à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)		
3.1 Contribution individuelle	Elément renvoyant au statut pendant la guerre	
de l'élément constitutif à la	La stèle dédiée aux fusillés de guerre est un élément identitaire et	
VUE de la série, raisons du	culturel fort dans le sens où elle renvoie directement au statut des	
choix de l'élément constitutif	fusillés.	
(application de la grille des	Inscription de l'élément constitutif dans un paysage mémoriel	
qualités)	La valeur contextuelle et environnementale est clairement révélée	
	L'élément constitutif s'inscrit dans un vaste paysage mémoriel,	
	porteur de nombreuses traces et vestiges des combats de 1916.	
	Objet architectural ayant des qualités plastiques	
	Cet élément constitutif exprime des qualités esthétiques et	
	architecturales avérées, témoignant de l'esthétique du XXème siècle,	
	la sculpture reprenant le motif d'un chapiteau de la crypte de la	
	cathédrale de Verdun reconstruite après-guerre.	
3.2 Authenticité et intégrité	1) Intégrité: Inauguré en 2009, l'élément constitutif possède tous	
de l'élément constitutif	les éléments physiques de sa constitution initiale et s'exprime	
	visuellement dans de bonnes conditions d'environnement.	
	2) Authenticité: La stèle présente de bonnes conditions de	
	conservation des architectures et des conceptions ainsi que des	
	matériaux d'origine.	
4. Eta	at de conservation de l'élément constitutif	
4.1 Niveau actuel de	L'élément constitutif s'exprime visuellement dans de bonnes	
conservation	conditions, au sein d'un environnement limitrophe forestier. Un	
	nettoyage total du monument est cependant à prévoir. Le garde-	
	corps est également à réparer. Les abords du monument, sont	
	régulièrement nettoyés par le chantier d'insertion de l'Association	
	pour la Sauvegarde du Champ de Bataille (ASCB).	
4.2 Facteurs affectant	Les phénomènes météorologiques sont des facteurs potentiels de	
l'élément constitutif ou	dégradations qui peuvent être à la source de dépôts, poussières et	
susceptible de l'affecter,	saletés. Comme tout monument, il est exposé aux actes de	
pressions dues au	vandalisme. Situés au sein de la forêt domaniale de Verdun, la stèle	
développement	des fusillés de Fleury-devant-Douaumont ne subit pas de menaces	
	liées au développement de l'urbanisation. Aucune modification de	
	l'environnement proche n'est à signaler.	
	L'aménagement touristique lié à l'accès au village détruit (parking,	
	panneau d'information) permet d'écarter d'éventuelles menaces	
	associées au développement touristique tel que des problèmes de	
	sécurité.	
4.3 Mesures envisagées pour	Actuellement, la stèle des fusillés ne fait pas l'objet d'un	
la conservation de l'élément	programme de restauration ou d'un projet de nettoyage.	
constitutif		
5. Bibliographie spécifique	et documentation de référence concernant l'élément constitutif	

5.1. Bibliographie concernée	- Conseil général de la Meuse (dir.), Guide 1914-1918, Champ de
par l'élément constitutif	bataille de Verdun, Boulogne-sur-Mer, Editions Soteca, 2012, 98 p.
5.2. Documentation de	/
référence pour l'élément	
constitutif	
(exemples : archives, plans et	
programmes les concernant,	
etc.)	

ME08 - Tranchée des baïonnettes

ICONOGRAPHIE



(Tranchée des baïonnettes, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2003)

Brève description textuelle des limites de l'élément constitutif

L'élément constitutif est délimité au sud par la D 913 et par une parcelle forestière sur le reste de ses côtés. Les abords du monument sont dégagés de la végétation, créant une ouverture dans le couvert forestier. Aucune clôture ou haie ne marque la délimitation.

1. Identification de l'élément constitutif 1.1 Liste des attributs majeurs de l'élément constitutif 1.2 Coordonnées géographiques Coordonnées géographiques de l'élément constitutif N 5°25′32.50″E / 49°12′49.88″N N 5°25′32.95″E / 49°12′52.11″N O 5°25′35.12″E / 49°12′48.92″N

	S 5°25'32.94''E / 49°12'47.76''N		
	E 5°25′30.09″E / 49°12′51.26″N		
Coordonnées géographiques des	5°25'32.50"E / 49	°12′49.88′′N	
attributs majeurs	, ,		
1.3 Commune(s) concernée(s)	Douaumont (55164)		
	,		
1.4 Nombre d'habitants permanents	0		
dans l'élément constitutif s'il y en a	y en a		
1.5 Superficie totale	0,691 ha		
1.6 Propriétaires concernés par			
attribut majeur			
ME08 Tranchée des	000 AB 0028	Etat français – Ministère	/
baïonnettes	de la Défense		
1.7 Gestionnaires concernés			
ME08 Tranchée des	DMPA + ONAC-VG		
baïonnettes			

2.1 Description de l'élément constitutif

2.1

Derrière l'Ossuaire, sur l'autre versant de la crête, ce Haut lieu de la mémoire nationale dessiné par l'architecte André Ventre frappe par son caractère austère. Il ne porte aucune décoration ni motif figuratif, seule la croix latine moulée dans l'épaisseur du béton indique sa vocation sépulcrale. Son aspect particulièrement massif de sarcophage lui confère un aspect monolithique qui renvoie aux origines bretonnes et vendéennes des soldats du 137^e R.I. La porte en bronze de l'entrée est l'œuvre du ferronnier d'art Edgard Brandt, elle est ornée de lauriers et d'une épée pointe en bas.

2.2

Le 12 juin 1916, le 137^e R.I. est en ligne sous la ferme de Thiaumont tenue par les Allemands qui ont des vues plongeantes sur les arrières des bataillons français de première ligne. L'assaut allemand isole les 1^{er} et 3^e bataillons. Un îlot de résistance tient 24 heures autour des lieutenants Polimann et Foucher et de leurs hommes avant de se rendre.

Après les combats, on suppose que les Allemands qui ont pris possession du terrain se livrent à une pratique qui n'est pas rare : ils regroupent les cadavres qui jonchent le sol et les ensevelissent au fond d'une section de tranchée qu'ils comblent ensuite en plantant verticalement les fusils des morts pour signaler la sépulture collective.

Fin 1919, un banquier américain du nom de George T.Rand, en visite sur le champ de bataille, s'émeut de l'absence de préservation du site où, dit-on alors, des soldats auraient été ensevelis debout par une explosion. Il souhaite sacraliser le lieu par un monument qu'il finance. L'inauguration a lieu le 8 décembre 1920 en présence du président de la République Millerand et de l'Ambassadeur des Etats-Unis.

Des travaux d'exhumation sont entrepris en 1920 avant l'édification du monument, là où des fusils plantés verticalement signalent la présence de soldats tués. 21 corps sont découverts, aucun n'était debout. 14 identifiés sont exhumés et enterrés au cimetière de Fleury, 7 inconnus sont laissés dans la tranchée.

Suite aux vols réguliers des fusils, des fils barbelés ont été installés. Ils ont ensuite été remplacés par des ferrures. En 1992, l'entretien du monument est pris en charge par la direction interdépartementale de Metz. Les problèmes d'étanchéité du porche d'entrée et du monument ont conduit à une réfection totale en 1998. Les derniers travaux de restauration ce sont terminés en 2016.

Devenu légendaire, la tranchée des baïonnettes est un haut lieu de la mémoire française, l'un des premiers monuments du champ de bataille qui accueille encore de nombreux visiteurs.

2.2 Description des attributs secondaires dans l'élément constitutif

- ME08-b1 Monument à la gloire des soldats du 137^e RI

En janvier 1919, le 137^e RI se trouve cantonné dans la région de Verdun. A la tête de ce régiment, le colonel Collet revient sur le lieu où avait combattu son régiment en 1916 et découvre des baïonnettes qui émergent du sol. Il fit ériger un monument en bois. Ce dernier est ensuite restauré en ciment par le Souvenir français.

Ce monument est situé à proximité immédiate de la tranchée des baïonnettes.

3. La participation de l'élément constitutif à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)

3.1 Contribution individuelle de l'élément constitutif à la VUE de la série, raisons du choix de l'élément constitutif (application de la grille des qualités)

Lien de l'élément constitutif avec des évènements emblématiques de la Grande Guerre

Cet élément constitutif exprime une valeur historique forte de par son lien intrinsèque avec la bataille de Verdun de 1916, demeurée le symbole de la Grande Guerre en France, voire dans le monde.

Inscription de l'élément constitutif dans un paysage mémoriel

La valeur contextuelle et environnementale est clairement révélée : la tranchée des baïonnettes s'inscrit dans un vaste paysage mémoriel, porteur de nombreuses traces et vestiges des combats de 1916.

Architecture monumentale et qualités paysagères

Cet élément constitutif est une construction originale puisqu'il est l'un des premiers monuments à être érigé en béton préfabriqué.

Commémorations et manifestations publiques

Les composantes immatérielles de ce haut lieu commémoratif s'expriment d'une part à travers la liturgie du souvenir de la bataille de Verdun, d'autre part à travers la place de Verdun dans l'histoire et la mémoire de la Grande Guerre et dans sa vocation pédagogique universelle.

3.2 Authenticité et intégrité de l'élément constitutif

- 1) Intégrité: Implanté au sein de la forêt domaniale de Verdun et du site champ de bataille de Verdun, cet élément constitutif s'exprime visuellement dans de bonnes conditions environnementales. La tranchée des baïonnettes fait l'objet de travaux d'entretien et de rénovation courants.
- 2) **Authenticité**: Elle présente de bonnes conditions de conservation des architectures et des conceptions ainsi que des matériaux d'origine. Les fusils ont été remplacés.

4. Etat de conservation de l'élément constitutif		
4.1 Niveau actuel de conservation	L'élément constitutif s'exprime visuellement dans de bonnes conditions, au sein d'un environnement forestier, classé au titre de site. La tranchée des baïonnettes se trouve dans un bon état de conservation grâce aux entretiens réguliers ainsi qu'aux récentes rénovations (2016).	
4.2 Facteurs affectant l'élément constitutif ou susceptible de l'affecter, pressions dues au développement	Les phénomènes météorologiques sont des facteurs potentiels de dégradations qui peuvent être à la source de dépôts, poussières et saletés qui impliquent des nettoyages réguliers. Comme d'autres monuments, la tranchée des baïonnettes est exposée aux actes de vandalisme (vol des fusils, dégradations). Situés au sein d'un environnement protégé, l'élément constitutif ne subit pas de menaces liées au développement de l'urbanisation. Aucune modification de l'environnement proche n'est à signaler.	
4.3 Mesures envisagées pour la conservation de l'élément constitutif 5. Bibliographie spécifique et docur	Un programme d'entretien pluriannuel est en cours, ce qui permet à l'élément constitutif de s'exprimer visuellement dans de bonne condition. L'élément constitutif ne présente pas de problème de sécurité, problème qui peut se poser sur la zone rouge de Verdun. Afin de lutter contre les vols, la gendarmerie effectue des patrouilles sur la zone de mémoire.	
5.1. Bibliographie concernée par l'élément constitutif	- Conseil général de la Meuse (dir.), Guide 1914-1918, Champ de bataille de Verdun, Boulogne-sur-Mer, Editions Soteca, 2012, 98 p. - Pierre GACHIGNARD, Verdun : la tranchée des baïonnettes, Lussaud, 1988. - Guides illustrés Michelin des champs de bataille, La Bataille de Verdun : un guide, un panorama, une histoire, 1919.	
5.2. Documentation de référence pour l'élément constitutif (exemples : archives, plans et programmes les concernant, etc.)	- Archives départementales de la Meuse 26 route d'Aulnois BP 50532 55012 Bar-le-Duc Cedex - Archives de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre Cité administrative - Pôle des sépultures de guerre et des Hauts Lieux de Mémoire nationale 1 rue du Chanoine Collin 57036 Metz	

ZONE TAMPON

Zone tampon pour le(s) élément(s) constitutif(s) ME05, ME06, ME07, ME08

Brève description textuelle des limites de la zone tampon

Située en forêt domaniale de Verdun, la zone tampon englobe l'entièreté du périmètre site classé « Champ de bataille de Verdun » ainsi que plusieurs parcelles forestières environnantes.

1. Identification de la zone tampon

1. Identification de la zone tampon		
1.1 Liste des attributs secondaire de la zone	- ME05-t1 Monument du soldat du droit	
tampon	- ME05-t2 Arboretum Mitterrand-Kohl	
•	- ME05-t3 Arboretum de l'Europe	
	- ME06-t1 Boyau de Londres	
	- ME06-t2 Ouvrage de Thiaumont	
	- ME06-t3 Ouvrage de Froideterre	
	- ME06-t4 Abri des Quatre Cheminées	
	- ME06-t5 Fort de Vaux	
	- ME06-t6 Village détruit de Vaux-devant-	
	Damloup	
	- ME06-t7 Monument du 1 ^{er} B.C.P	
	- ME06-t8 Monument du lion de Souville	
	- ME06-t9 Fort et batterie cuirassé de Souville	
	- ME07-t1 Village détruit de Fleury-devant-	
	Douaumont	
	- ME08-t1 Village détruit de Douaumont	
1.2 Coordonnées géographiques		
De la zone tampon	N 5°25′10.94″E / 49°13′32.05″N	
	O 5°28'49.95"E / 49°12'09.56"N	
	S 5°25′43.97″E / 49°10′57.38″N	
	E 5°24′07.23′′E / 49°11′51.27′′N	
Des attributs secondaires (de la zone tampon)	- ME05-t1 5°25'40.71"E / 49°12'29.02"N	
	- ME05-t2 5°25′14.94″E / 49°12′25.30″N	
	- ME05-t3 5°25'15.96"E / 49°12'24.92"N	
	- ME06-t1 5°26′08.28″E / 49°12′47.83″N	
	- ME06-t2 5°25′06.23″E / 49°12′19.81″N	
	- ME06-t3 5°24′11.19″E / 49°11′51.28″N	
	- ME06-t4 5°24′32.27″E / 49°11′58.44″N	
	- ME06-t5 5°28′12.92″E / 49°12′02.03″N	
	- ME06-t6 5°28′10.88″E / 49°12′22.31″N	
	- ME06-t7 5°27′26.99″E / 49°12′28.49″N	
	- ME06-t8 5°26′16.14″E / 49°11′31.12″N	
	- ME06-t9 5°26′16.47″E / 49°11′16.19″N	

	- ME07-t1 5°25'38.56"E / 49°11'51.87"N
	- ME08-t1 5°25'53.10"E / 49°13'11.80"N
1.3 Communes concernées	Belleville-sur-Meuse (55043)
	Bezonvaux (55050)
	Bras-sur-Meuse (55073)
	Douaumont (55164)
	Fleury-devant-Douaumont (55189)
	Vaux-devant-Damloup (55537)
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans	8 habitants à Douaumont
la ZT	
1.5 Superficie totale	1627 ha
1.6 Propriétaires concernés	
(liste des parcelles en annexe)	- Etat français – Ministère de l'Agriculture,
	Ministère de la Défense
	- Commune de Douaumont
	- Commune de Fleury-devant-Douaumont
	- Commune de Vaux-devant-Damloup
	- Ossuaire de Douaumont
1.7 Gestionnaires concernés	
	- Office national des Forêts (ONF)
	- DMPA + ONAC-VG
	- Comité de l'Ossuaire
	- Conseil départemental de la Meuse, Régie des
	Sites de mémoire

2. Description des attributs secondaires de la zone tampon

- ME05-t1 Monument du soldat du droit

A l'angle de la nécropole nationale et de la route menant au fort de Douaumont, ce monument est à la mémoire d'André Thome, député de Rambouillet de 1914 à 1916. A sa demande, il est détaché à la 134^e brigade d'infanterie. Il est grièvement blessé et meurt des suites de ses blessures le 10 mars 1916 à Marre. Il est inhumé au cimetière militaire de Blercourt. Juriste, il symbolise la contribution des professions du droit à la guerre.

Ce monument est l'œuvre du sculpteur Alexandre Descatoire, second grand prix de Rome en 1902.

- ME05-t2 Arboretum Mitterrand-Kohl

Dans le cadre de la rencontre de centaine de jeunes Français et Allemands, organisée par l'Office franco-allemand pour la jeunesse en 1984 sont plantés des érables sycomores. Ils sont le symbole de l'amitié entre la France et l'Allemagne. La présence de François Mitterrand, président de la République française et d'Helmut Kohl, chancelier de la république Fédérale d'Allemagne en donne son nom.

- ME05-t3 Arboretum de l'Europe

Plus récent, cet arboretum est créé en 205 lors de la venue de 1500 jeunes Européens. Ils ont planté 25 arbres en hémicycle, représentant les 25 Etats de l'Union Européenne.

- ME06-t1 Boyau de Londres

En 1917, ce boyau de communication faisait la liaison entre le fort de Douaumont et les arrières, à proximité des voies ferrés de 0,40 et 0,60 qui le ravitaillaient. Les parois étaient en U de ciment armé. Quelques éléments bétonnés sont encore présents.

- ME06-t2 Ouvrage de Thiaumont

L'ouvrage est pris par la 1^{ere} division bavaroise, dans le cadre de l'offensive allemande du 23 juin 1916 en direction de Froideterre. Aprement disputé entre Français et Allemands, l'ouvrage est totalement ruiné. L'intérieur est inaccessible. Il est témoin de l'extrême violence des combats et du pilonnage de l'artillerie.

- ME06-t3 Ouvrage de Froideterre

Construit en 1887 et 1888 et remanié cinq ans plus tard, cet ouvrage se compose d'une casemate de Bourges orienté vers Charny, d'une tourelle à éclipse pour deux canons, de deux tourelles de mitrailleuses et d'un casernement pour 132 hommes et 10 sous-officiers.

Les fossés dégagés de la végétation montrent les bouleversements du terrain, causé par l'artillerie.

- ME06-t4 Abri des Quatre Cheminées

Cet abri-caverne est creusé sous la crête de Froideterre. Il est ventilé par quatre cheminées d'aération visibles depuis la route. Deux entrées du côté du ravin des Vignes donnent accès à une salle. Il est utilisé comme poste de commandement de brigade, de dépôt et de poste de secours.

- ME06-t5 Fort de Vaux

Construit de 1881 à 1884, le fort de Vaux est ensuite modernisé à plusieurs reprises : renforcements de bétonnages, tourelle de 75, deux casemates de Bourges.

Isolé et partiellement envahi par les Allemands en 1916, la garnison française du commandant Raynal résiste jusqu'à la limite de ses forces du 1^{er} au 7 juin 1916. Afin de réclamer de l'aide à la citadelle de Verdun, le commandant envoi son dernier pigeon, le « Vaillant ». Ayant accompli sa mission avec succès, ce pigeon reçut la bague d'honneur.

Le fort et ses extérieurs sont ouverts à la visite.

- ME06-t6 Village détruit de Vaux-devant-Damloup

Composé de 287 habitants en 1913, le village subit les bombardements français et allemands. Complètement détruit, il fait partie des villages « Mort pour la France », non reconstruit. L'actuel village de Vaux-devant-Damloup s'est développé en marge de la « zone rouge », non loin de l'implantation du village détruit.

La chapelle Saint-Jacques-et-Saint-Philippe referme un vitrail commémoratif.

- ME06-t7 Monument du 1er B.C.P

Dédié « A la mémoire des trois officiers, one sous-officiers, cent deux caporaux et chasseurs du premier bataillon de chasseurs à pied tués sur cette position en arrêtant l'attaque allemande du 31 mars 1916 ». Le 1^{er} B.C.P. défendrait le secteur de Vaux aux côtés des 158^e et 226^e Régiments d'Infanterie.

Le monument est aménagé en juillet 1953 par un détachement de la 1^{re} compagnie du 1^{er} B.C.P.

- ME06-t8 Monument du lion de Souville

Reprenant l'image du lion allemand qui agonise, cette œuvre du sculpteur René Paris, signe la défaite ennemie au point extrême de son avancée. La symbolique du lion couché pourrait aussi signifier l'héroïque résistance des soldats de la 130^e division, lourdement éprouvée par l'attaque allemande du 23 juin 1916.

Ce monument est dressé par l'Association de la 130^e Division d'Infanterie.

- ME06-t9 Fort et batterie cuirassé de Souville

Dernier obstacle sur Verdun, le fort de Souville est construit de 1985 à 1877 en simple maçonnerie pour 312 hommes et officiers, il est relié à un abri-caverne pour 300 hommes et un magasin à

poudre. Une tourelle à éclipse pour deux canons de 155 est installée à l'arrière du fort, en 1890-1891. De fin avril à la fin juin 1916, environ 38000 obus détruisent la superstructure du fort.

Aujourd'hui, un accès piéton par chemin forestier permet de découvrir ce vestige de la Grande Guerre, ainsi que trois casemates Pamart.

- ME07-t1 Village détruit de Fleury-devant-Douaumont

Composé de 422 habitants en 1913, les combats du 21 juin jusqu'à la fin septembre 1916, les dernières ruines du village sont réduites à néant. Inclus dans la « zone rouge » après la guerre, les habitants ne pourront revenir au village.

Aujourd'hui, des bornes jalonnent les rues et rappellent l'ancienne présence des maisons de paysans, d'artisans et de commerçants. La chapelle du souvenir est dédiée depuis 1979 à Notre-Dame-de-l'Europe.

Elle est l'œuvre de l'architecte verdunois Louis-Alfred Berthemy et de l'entrepreneur Bergeret. Elle abrite la fresque d'une piéta de Lucien Lantier, ancien combattant de la Grande Guerre, et des vitraux du verrier nancéien Jean-Jacques Gruber, figurant un poilu de Verdun et un fantassin de 1914. Les ferronneries de la porte de la chapelle, réalisées par le ferronnier d'art Comminge, représentent un arbre de vie dont les branches englobent la Croix de Guerre, décernée au village.

- ME08-t1 Village détruit de Douaumont

Composé de 288 habitants en 1913, le village de Douaumont est l'objet d'une intense défense alors que le fort de Douaumont tombe le 25 février 1916. Le 4 mars 1916, les Allemands occupent le village après plusieurs assauts meurtriers. C'est au cours de ces derniers que le capitaine Charles de Gaulle est blessé et fait prisonnier par les Allemands le 2 mars. Les ruines sont reconquises par les troupes françaises le 24 octobre, en même temps que le fort.

ZONE D'INTERPRETATION

Zone d'interprétation pour le secteur mémoriel P - Verdun-Douaumont et ME09

1. Identification de la zone d'interprétation	
1.1 Liste des attributs secondaire de la zone	- ME05-i1 Village détruit de Beaumont-en-
d'interprétation	Verdunois
,	- ME05-i2 Village détruit d'Haumont-près-
	Samogneux
	- ME05-i3 Village détruit de Louvemont-côte-du-
	Poivre
	- ME05-i4 Village détruit de Bezonvaux
	- ME05-i5 Village détruit d'Ornes
	- ME05-i6 Village détruit de Cumières-le-Mort-
	Homme
	- ME05-i7 Monument des Chasseurs à Pied du
	Colonel Driant
	- ME05-i8 Stèle du lieutenant-colonel Driant
	- ME05-i9 Tombe Driant
	- ME05-i10 P.C. Driant
	- ME05-i11 La Croix des Chasseurs, Vacherauville
	- ME05-i12 Monument du père Barnabé,
	Samogneux
	- ME05-i13 Statue de l'alerte aux gaz,
	Samogneux
	- ME05-i14 Monument du squelette, Mort-
	Homme
	- ME05-i15 Monument André Maginot
	- ME05-i16 Tunnel de Tavannes
	- ME05-i17 Nécropole nationale de Bras-sur-
	Meuse
	- ME05-i18 Nécropole nationale de Bévaux
	- ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux
	- ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray
	- ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt
	- ME05-i22 Nécropole nationale d'Haudainville
1.2 Coordonnées géographiques	
Des attributs secondaires (de la zone	- ME05-i1 5°24'25.26"E / 49°15'30.89"N
d'interprétation)	- ME05-i2 5°21'5.76"E / 49°16'20.96"N
	- ME05-i3 5°23'54.13"E / 49°14'16.94"N
	- ME05-i4 5°28'07.90"E / 49°14'11.78"N
	- ME05-i5 5°28'11.34"E / 49°15'7.21"N
	- ME05-i6 5°16'51.28"E / 49°13'52.87"N

	T
	- ME05-i7 5°24'19.31"E / 49°16'17.31"N
	- ME05-i8 5°24'26.49"E / 49°16'15.42"N
	- ME05-i9 5°24'34.21"E / 49°16'11.15"N
	- ME05-i10 5°24'15.36''E / 49°16'27.10''N
	- ME05-i11 5°21'33.80"E / 49°13'15.24"N
	- ME05-i12 5°20'20.18"E / 49°15'16.22"N
	- ME05-i13 5°20'15.65"E / 49°15'23.23"N
	- ME05-i14 5°15'04.23"E / 49°13'41.15"N
	- ME05-i15 5°25'54.19"E / 49°11'11.95"N
	- ME05-i16 5°27'11.93"E / 49°10'50.75"N
	- ME05-i17 5°22'33.77"E / 49°12'26.15"N
	- ME05-i18 5°23'42.32"E / 49°8'33.65"N
	- ME05-i19 5°20'47.34"E / 49°9'26.74"N
	- ME05-i20 5°24'20.19"E / 49°7'52.32"N
	- ME05-i21 5°16'16.03"E / 49°13'23.81"N
	- ME05-i22 5°25'04.15"E / 49°07'40.59"N
1.3 Communes concernées	Beaumont-en-Verdunois (55039)
213 Communes Concernees	Belleray (55042)
	Belleville-sur-Meuse (55043)
	Béthelainville (55047)
	Béthincourt (55047)
	Bezonvaux (55050)
	Bras-sur-Meuse (55073)
	Champneuville (55099)
	Charny-sur-Meuse (55102)
	Chattancourt (55106)
	Cumières-le-Mort-Homme (55139)
	Douaumont (55164)
	Fleury-devant-Douaumont (55189)
	Fromeréville-les-Vallons (55200)
	Haudainville (55236)
	Haumont-près-Samogneux (55239)
	Louvemont-Côte-du-Poivre (55307)
	Marre (55321)
	Montzéville (55355)
	Ornes (55394)
	Samogneux (55468)
	Sivry-la-Perche (55489)
	Thierville-sur-Meuse (55505)
	Vacherauville (55523)
	Vaux-devant-Damloup (55537)
4.4 Nambus total Whalitanta v	Verdun (55545)
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans	4091 habitants (Insee, données de 2013)
la zone d'interprétation	20.000 /
1.5 Superficie totale	30 093 ha
1.6 Propriétaires concernés	Ensemble du territoire de la communauté
	d'agglomération du Grand Verdun
1.7 Gestionnaires concernés	Ensemble du territoire de la communauté
	d'agglomération du Grand Verdun
I .	

3. Description des attributs secondaires de la zone d'interprétation

- ME05-i1 Village détruit de Beaumont-en-Verdunois

Composé de 186 habitants en 1913, ce village est gardé par les combattants français, jusqu'au 24 février 1916 lorsque les Allemands le conquièrent. Il sera repris en 1918 par les troupes américaines. Entièrement détruit, village « Mort pour la France », il n'est pas reconstruit.

La chapelle Saint-Maurice, construite en 1935, renferme une fresque du village avant-guerre peinte par Lantier. Le monument aux morts fait face à la chapelle. Le village détruit possède également une fontaine restaurée mais qu'une borne marquant la ligne française.

- ME05-i2 Village détruit d'Haumont-près-Samogneux

Composé de 131 habitants à la veille de la Grande Guerre, les troupes allemandes s'emparent du village dès les premiers jours de la bataille de Verdun, le 22 février 1916. Il est libéré en 1918. Village « Mort pour la France », non reconstruit, seul persiste les vestiges des habitations, ainsi que

la chapelle Saint-Nicolas construite en 1932.

- ME05-i3 Village détruit de Louvemont-côte-du-Poivre

Composé de 183 habitants en 1913, le village tombe aux mains des Allemands le 25 février 1916. Les troupes françaises le reprennent pendant l'offensive de décembre 1916.

Village « Mort pour la France, non reconstruit, il subsiste aujourd'hui les vestiges de l'ancien cimetière, la fontaine reconstituée ainsi que le monument aux morts et la chapelle construite en 1932.

- ME05-i4 Village détruit de Bezonvaux

Bezonvaux connait le même sort que le village de Louvemont-côte-du-Poivre. Composé de 149 habitants en 1913, il est « Mort pour la France » suite à la Grande Guerre et n'est pas reconstruit. La chapelle Saint-Gilles contient des vitraux commémoratifs de Gruber ainsi qu'une fresque attribuée au peintre Lantier. Sur le territoire de l'ancien village se trouve également le monument aux morts et le monument aux patrouilleurs de Maginot. Un parcours historique est créé à travers l'emplacement des anciennes maisons.

- ME05-i5 Village détruit d'Ornes

Composé de 718 habitants en 1913, le village se situe dans le no man's land entre les lignes françaises et allemandes de 1914 à 1916. Dévasté par les bombardements, il est ensuite occupé par les Allemands dès le 24 février 1916 et est reconquis en 1918. Ce village « Mort pour la France » renferme aujourd'hui la chapelle Saint-Michel construite en 1932 qui contient des vitraux commémoratifs, le monument aux morts, l'ancien cimetière et les vestiges de l'ancienne église.

- ME05-i6 Village détruit de Cumières-le-Mort-Homme

Ce village composé de 205 habitants en 1913 est enlevé par l'assaut allemand le 24 mai 1916. Les ruines sont reconquises par le régiment de marche de la Légion étrangère le 20 août 1917. Erigée en 1933 avec les pierres de l'ancienne église, la chapelle du souvenir Saint-Rémi renferme des peintures de Lucien Lantier.

- ME05-i7 Monument des Chasseurs à Pied du Colonel Driant

Réalisé par le sculpteur Grégoire Calvet, ce monument simple dans sa conception, rappel le sacrifice des Chasseurs. Une croix le domine et veille sur le Bois des Caures et sur les Chasseurs qui y ont perdu la vie et dont certains n'ont pas été identifiés. Treize d'entre eux y sont inhumés.

L'inauguration a lieu le 22 octobre 1922 avec la présence d'André Maginot, ministre de la guerre. Le monument accueille une cérémonie commémorative le 21 février de chaque année, organisée par les associations d'anciens Chasseurs.

- ME05-i8 Stèle du lieutenant-colonel Driant

Cette stèle est érigée à l'emplacement où Driant a été tué par les Allemands.

- ME05-i9 Tombe Driant

Après sa mort, le lieutenant-colonel est inhumé sur le champ de bataille, par les Allemands. Le 9 août 1919, il est exhumé, identifié et enseveli à la même place. Une nouvelle exhumation a lieu le 9 octobre 1922, en prévision de la translation dans le monument du Bois des Caures. Le cercueil est déposé provisoirement dans la chapelle de Ville-devant-Chaumont où il est gardé par le curé de la paroisse assisté de deux orphelines de guerre. L'inhumation définitive dans le monument des Chasseurs à Pied a lieu le 21 octobre 1922, veille de son inauguration par les instances nationales.

- ME05-i10 P.C. Driant

Emile Driant, député de Nancy, ancien officier d'active, Saint-Cyrien, reprend du service lors du déclenchement de la Première Guerre mondiale. Il se voit confier les 56ème et 59ème Bataillons constituant une brigade dans le secteur nord de Verdun. Comprenant que ses Bataillons vont sans aucun doute subir de plein fouet l'effort de l'attaque allemande, il s'emploie à aménager le terrain et à organiser un dispositif défensif cohérant.

Le Poste de Commandement Driant est en ouvrage bétonné qui a subit le choc de l'attaque allemande. Il est composé d'un large demi-cercle de bornes sculptées après-guerre qui contiennent les insignes et noms des commandants de bataillons de chasseurs qui ont combattu à Verdun.

- ME05-i11 La Croix des Chasseurs, Vacherauville

Dès 1915, le village de Vacherauville sert de cantonnement de repos aux 56^e et 59^e bataillons de chasseurs à pied, commandés par le lieutenant-colonel Driant. Soucieux des morts de ses bataillons, il fait aménager un cimetière d'abord à proximité du village de Samogneux puis de Vacherauville et imagine un symbole immense. La Croix des Chasseurs haute de six mètres, est inaugurée le 1er mai 1915 au cimetière de Vacherauville. Elle est formée de deux chênes pris dans le bois d'Haumont, dont les Chasseurs assurent la défense depuis le 25 octobre 1914. La croix est ensuite complétée par une statue : l'image de la France en armes, réalisée par le chasseur Corio, élève des Beaux-Arts.

Détruites lors des combats de février 1916, la croix et la statue seront relevées en 1926, Corio réalise la nouvelle statue : la France a désormais l'épée au fourreau. A nouveau détruite lors de la Seconde Guerre mondiale, la Croix des Chasseurs et la statue ont été reproduites grâce à une maquette grandeur réelle et inaugurées le 21 février 2016, lors des célébrations du centenaire du déclenchement de la bataille de Verdun.

A noter que l'église possède un vitrail montrant Driant posté dans une tranchée.

- ME05-i12 Monument du père Barnabé, Samogneux

Le village de Samogneux est ruiné par les années de guerre. il est néanmoins reconstruit grâce à la souscription d'une Américaine de Boston, Madame Horace Gray. Emue par le sort des réfugiés civils, elle fait réaliser le monument du père Barnabé, traduction du récit d'Henri Frémont qui a ému les Américains. Ces derniers se sont rassemblés et ont créé un fond de réinstallation des sinistrés.

- ME05-i13 Statue de l'alerte aux gaz, Samogneux

La bienveillante Madame Horace Gray a également fait réaliser l'originale de la statue de bronze de l'alerte aux gaz, par Gaston Broquet, sculpteur meusien. Cette statue montre un jeune soldat marqué par la peur, qui s'apprête à appliquer son masque à gaz. Elle est inaugurée en 1933.

- ME05-i14 Monument du squelette, Mort-Homme

Œuvre du sculpteur Jacques Froment-Meurice, ce monument est érigé par l'amicale des anciens de la 69^e Division d'Infanterie. Il représente un squelette, debout, sortant de son linceul, poussant le cri

de la victoire. L'inscription « Ils n'ont pas passé », rappelle la résistance des soldats français.

- ME05-i15 Monument André Maginot

Ce monument est érigé en l'honneur du député de la Meuse : André Maginot (1877-1932). Engagé volontaire au 44^e Régiment d'Infanterie territoriale, Maginot est blessé le 9 novembre 1914 dans la Woëvre.

Devant un rempart évoquant la ligne fortifiée qui porte son nom, le monument s'appuie sur un bouclier de granit qui symbolise l'étant de défense. La sculpture en bronze de Gaston Broquet rappelle la fraternité entre les soldats en montrant André Maginot blessé, soutenu pat deux patrouilleurs : Boury et Robert.

- ME05-i16 Tunnel de Tavannes

Long de 1500 mètres, ce tunnel ferroviaire est face au pilonnage allemand. Servant d'abri aux soldats français, il est surpeuplé et les conditions de vie sont difficiles. Le tunnel sert également de poste de secours et poste de commandement. Une explosion accidentelle d'un dépôt d'essence et de grenades provoque un incendie faisant 475 morts, dans la nuit du 4 au 5 septembre 1916.

- ME05-i17 Nécropole nationale de Bras-sur-Meuse

Cette nécropole regroupe 6537 corps dont 2000 sont répartis en deux ossuaires. Elle résulte du regroupement de différents cimetières du secteur. Plusieurs tombes sont celles de chasseurs à pied du colonel Driant.

- ME05-i18 Nécropole nationale de Bévaux

Elle regroupe 3592 tombes de soldats français provenant de nombreuses unités engagées dans la bataille de Verdun : bataillons de chasseurs à pied, régiments d'infanterie, infanterie territoriale, hussards, dragons, chasseurs à cheval, génie, infanterie coloniale, zouaves, tirailleurs, bataillons de tirailleurs sénégalais. Au centre, une stèle composée d'une grande croix comprend au revers, les numéros des unités représentées dans le cimetière. Cette nécropole renferme la tombe du commandant Nicolay du régiment d'infanterie coloniale du Maroc, dont le nom reste attaché à la reprise du fort de Douaumont.

Comme les autres nécropoles, elle fait l'objet de travaux d'entretien régulier.

- ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux

Situé à proximité du Petit séminaire de Glorieux qui abrite l'hôpital temporaire n°7 durant la Première Guerre mondiale, cette nécropole abrite 4245 corps dont deux Britanniques (après le transfert des dépouilles du cimetière de Fromeréville).

Comme le cimetière de Bévaux, une stèle sculptée d'une grande croix se dresse un sein de l'ensemble.

- ME05-i20 Nécropole nationale de Belleray

Créée en 1916, elle regroupe 1234 corps de soldats français en tombes individuelles, dont 1123 de la Première Guerre mondiale. Ces soldats proviennent des unités engagées lors de la bataille de Verdun.

- ME05-i21 Nécropole nationale de Chattancourt

La nécropole nationale française de Chattancourt regroupe 1699 corps de soldats tombés lors de la Première Guerre mondiale et 27 de la seconde.

- ME05-i22 Nécropole nationale d'Haudainville

Créée lors de la bataille de Verdun, cette nécropole regroupe 210 corps de soldats français en tombes individuelles.

ESPACE ANNEXES

Liste des documents cités dans la fiche et absolument pertinents

- ME05-2 Plan actuel de la nécropole nationale de Douaumont
- ME06 Plan du fort de Douaumont avant 1914
- MEO8 Plan général réalisé dans le cadre de la restauration générale de l'édifice
- ME05-06-07-08 Liste des parcelles de la zone tampon

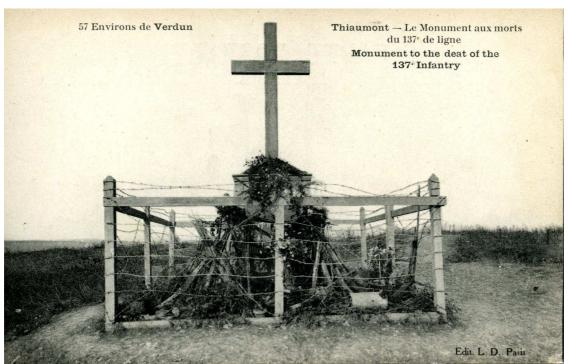
PHOTOGRAPHIES DES ATTRIBUTS SECONDAIRES (Toutes zones confondues)



(ME05-b1 Plaque Mitterrand Kohl, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)



(ME05-b2 Stèle du 4^{ème} Régiment mixte zouaves et tirailleurs et Pierre Teilhard de Chardin, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)



(ME08-b1 Monument à la gloire des soldats du 137^e RI, Archives départementales de la Meuse, avant 1920)



(ME05-t1 Monument du soldat du droit, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)



(ME05-t2 Arboretum Mitterrand-Kohl, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)



(ME05-t3 Arboretum de l'Europe, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)



(ME06-t1 Boyau de Londres, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)



(ME06-t2 Ouvrage de Thiaumont, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)



(ME06-t3 Ouvrage de Froideterre, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)



(ME06-t4 Abri des Quatre Cheminées, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)



(ME06-t5 Fort de Vaux, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)



(ME06-t6 Village détruit de Vaux-devant-Damloup, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2013)



(ME06-t8 Monument du lion de Souville, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)



(ME06-t9 Fort et batterie cuirassé de Souville, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2002)



(ME07-t1 Village détruit de Fleury-devant-Douaumont, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2003)



(ME08-t1 Village détruit de Douaumont, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2003)



(ME05-i7 Monument des Chasseurs à Pied du Colonel Driant, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)



(ME05-i8 Stèle du lieutenant-colonel Driant, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)



(ME05-i9 Tombe Driant, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)



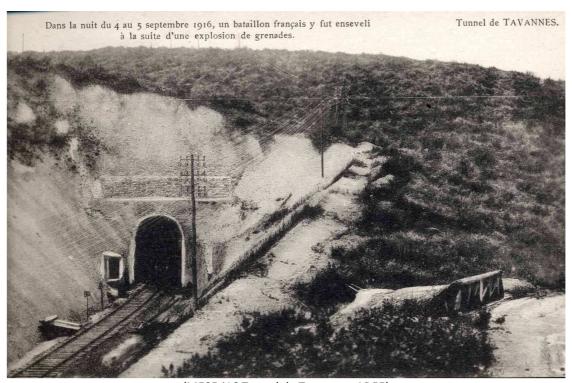
(ME05-i10 P.C. Driant, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)



(ME05-i14 Monument du squelette, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)



(ME05-i15 Monument André Maginot, AD55)



(ME05-i16 Tunnel de Tavannes, AD55)



(ME05-i17 Nécropole nationale de Bras-sur-Meuse, AD55)



(ME05-i18 Nécropole nationale de Bévaux, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2016)



(ME05-i19 Nécropole nationale de Glorieux, AD55)